

**GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION
A L'INTERNATIONAL**

DOCUMENT N°1

DOCUMENTS DE REFERENCE

Suite à la proposition du Ministère des Affaires étrangères au Ministère de l'Agriculture et de la Pêche de mettre en place un groupe de travail sur le thème de « l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international », le Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche a confirmé son accord et l'appui de ses services.

Un groupe de travail a été mis en place en **2000**, pour une durée de 2 ans, par les chefs de bureau concernés du MAE et du MAP¹, avec l'objectif de faire des propositions dans les domaines suivants :

Thème 1 « Ingénierie de l'offre » :

- Capitaliser les expériences significatives pour repérer les invariants dans la conduite de projets qui vont sous tendre le champ d'intervention et les spécificités de l'ingénierie des dispositifs de formation ;
- Préparer une base de données d'experts en ingénierie des dispositifs de formation : définition des profils de compétences de l'expert ? Outils de prospectives en matière d'évolutions de ces compétences ? Définition des informations composant la base ? Principes d'organisation de la base de données ?
- Valoriser l'expertise française à l'international par la diffusion de l'information sur les compétences françaises en interne (France) et à l'international (définition des éléments d'une politique de communication, définition des différents relais, des supports, des principaux contenus : plaquette, rencontres, « césars », des contenus...), et par la formation et l'adaptation des compétences françaises (sessions de formation, journées d'études : définition des publics, objectifs, contenus, méthodes...).

Thème 2 « Outil de diagnostic - memento » :

- Définir des concepts clefs utiles à la mise en œuvre des démarches d'ingénierie des dispositifs de formation.
- Sélectionner et définir des démarches et des outils de diagnostic pour accompagner une démarche d'appui à un projet et mise au point de présentations simples.
- Elaborer un document de présentation de ces démarches et outils, sous une forme pédagogique (claire, facilement compréhensible, avec des exemples), susceptible de servir d'appui à la réalisation de formations, voire de l'auto-formation.

Thème 3 « Formation » :

- Organiser des séminaires de sensibilisation à la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation en France et à l'étranger en direction des personnes en poste d'ambassade, d'assistants techniques français spécialisés en matière de projets de développement.
- Organiser des stages de formation d'experts locaux à la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation, en France et à l'étranger, en direction de nos partenaires.
- Etudier les possibilités offertes par les nouvelles technologies éducatives en matière d'ingénierie des dispositifs de formation et de démultiplication des formations grâce à ces outils.

¹ Bureau de la Formation professionnelle et de l'enseignement technique pour le MAE/DGCID, Bureau de la Coopération internationale pour le MAP/DGER.

SOMMAIRE

CONVENTION DE SUBVENTION DU MAE / DGCID AU CNEARC, CAHIER DES CHARGES ET BUDGET DE L'ACTION	3
LISTE DES PERSONNES AYANT PARTICIPE AUX ACTIVITES DU GROUPE DE TRAVAIL	11
DATES DE REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL	15
TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR	17
PROPOSITIONS DU GROUPE DE TRAVAIL	
1. Création d'une base de données d'experts	21
2. Mise en place d'une politique de communication de la DGER	25
3. Mise en place d'une politique de communication du MAE	27
4. Organisation de journées nationales d'études en IDF	31
5. Edition d'un outil de diagnostic / mémento	35
6. Organisation des séminaires de sensibilisation à la démarche	39
7. Organisation de sessions de formations pour les personnels du MAE	43
8. Organisation de sessions de formations pour les personnels de la DGER	45
9. Création d'une base de données des actions des établissements	49
10. Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation	53
DATES DES REUNIONS DE TRAVAIL	59

NB : Les analyses et remarques, de ce document de travail, réalisées dans le cadre d'un groupe de réflexion ayant pour objectif la capitalisation d'expériences, le repérage d'invariants pour la conduite de projets, la définition de concepts clefs, la sélection d'éléments de la démarche et d'outils, la constitution d'une base de donnée d'experts et la valorisation de l'expertise française, n'engagent bien sûr que leurs auteurs.

CONVENTION DE SUBVENTION

DU MAE-DGCID¹ AU CNEARC²

Pour la gestion technique et financière du Groupe de Travail Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International

PRESENTATION

Depuis ces dernières années, de nombreuses études ont été engagées sur les formations agricoles et l'apprentissage aux métiers ruraux dans les pays en crise.

- En novembre 1999, à Montpellier, un séminaire a été consacré à l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international, c'est-à-dire à la démarche consistant à maîtriser la complexité des différentes composantes d'un système de formation pour aider des pays demandeurs à mettre en place un dispositif adapté.

Ce séminaire a montré que la situation semblait maintenant propice pour prendre quelque recul et mettre en place un groupe de réflexion sur l'I.D.F. agricole et rurale à l'international.

En effet, l'enseignement agricole, situé au carrefour de l'enseignement technique et professionnel et du développement durable est un secteur d'activité appelé à prendre une part croissante dans les actions de coopération que la France doit développer.

C'est à partir de cette problématique que le Directeur de la Coopération Technique du MAE et le DGER du MAP³ ont convenu de créer un groupe de travail sur l'ingénierie des dispositifs de formation dans les domaines agronomique et de l'environnement liés à la coopération internationale. Il s'agit de valoriser les multiples atouts de l'enseignement et de la formation professionnelle agricoles français pour mobiliser une expertise capable d'intervenir dans le cadre d'une coopération bi et multilatérale.

- Par ailleurs, les journées de la Coopération Internationale de l'enseignement agricole de mars dernier organisées par la DGER ont confirmé la volonté politique d'inscrire l'activité de coopération internationale comme mission dévolue aux établissements du technique et du supérieur (Loi d'orientation agricole de juillet 1999). Cette mission intervient pour répondre aux demandes des pays en matière de conseil en analyse des besoins de formation, d'élaboration de plans de formation, d'ingénierie pédagogique ou d'évaluation de dispositifs.

- Le CNEARC, organisme opérationnel de l'international par les missions qui lui sont confiées à travers son projet d'établissement ⁴présente des capacités particulières face à ces problématiques. C'est pour cette raison que cet établissement a été proposé par la DGER pour assurer la gestion technique administrative et financière du groupe de travail⁵.

¹ Ministère des Affaires Etrangères - Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement.

² Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes.

³ Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du Ministère de l'Agriculture et de la Pêche.

⁴ Formation de cadres européens et étrangers capables d'accompagner dans leurs pays les dynamiques de développement et appui aux formations rurales à l'international.

⁵ Cf. annexe 1 : composition du groupe IDF/I.

OBJECTIF DU PROJET SUBVENTIONNE

La mise en place du groupe de travail IDF-I vise le développement des compétences nécessaires pour améliorer les résultats de l'activité économique des pays avec lesquels le MAE et le MAP coopèrent.

La nature des demandes d'intervention actuellement faites par les Etats ou les instances multinationales vont de simples actions de formation ponctuelles jusqu'à la mise en place d'un dispositif de formation national opérationnel.

Pour répondre à ces demandes, le plus souvent formulées en termes très généraux, il est nécessaire de se référer à différents concepts tournant autour de la notion de compétences prévisibles, ensuite de disposer des outils et méthodes adéquats, enfin des ressources humaines qualifiées et suffisantes.

Trois objectifs sont ainsi assignés au groupe de travail :

1. Faire le point sur les compétences existantes en matière d'expertise en ingénierie des dispositifs de formation dans le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire, du développement rural et de l'environnement ;
2. Valoriser les compétences françaises à l'international, les développer, rendre notre offre plus visible, plus accessible, plus performante et développer des réseaux pour assurer une meilleure présence à l'international ;
3. Développer les coopérations entre les ministères des Affaires Etrangères et de l'Agriculture et de la Pêche.

METHODOLOGIE

Les modalités d'organisation du groupe de travail sont précisées en annexe 2 de la présente convention de subvention, sachant que la coordination du groupe est assurée par l'Inspection de la mission de coopération internationale de la DGER.

EN CONSEQUENCE

entre :

L'Etat représenté par : le Ministère des Affaires Etrangères - Direction Générale de la Coopération Internationale et du Développement, le MAE-DGCID,

et

le Centre National d'Etudes Agronomiques des Régions Chaudes, le CNEARC, établissement public national représenté par son Directeur, Marc LATHAM,

il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1er :

L'objet de la subvention concerne le financement délégué par le MAE au CNEARC pour assurer le secrétariat technique et financier du groupe de travail IDF-I durant une période de deux années à compter de la date de signature par le MAE de la présente convention.

ARTICLE 2 :

La subvention du Ministère des Affaires Etrangères s'élève à 180 000 F (Cent quatre vingt mille francs). Cette somme sera créditée en francs français sur le compte suivant :

Titulaire : CNEARC

Banque : Trésor Public Montpellier - Trésorerie Générale

Code Banque : 10071

Code Guichet : 34000

Numéro de Compte : 00003003285

Clé R.I.B. : 74

en un seul versement dès notification.

ARTICLE 3 :

Le CNEARC s'engage à :

- mettre en œuvre les moyens mis à sa disposition pour le bon fonctionnement du groupe de travail. En particulier, il assurera le secrétariat technique du groupe : déplacements, informations, communications, diffusion de documents, dans le cadre des décisions arrêtées par ce dernier et validées par le coordonnateur,

- fournir trimestriellement les compte-rendu financiers relatifs aux activités subventionnées,

- faciliter le contrôle par l'Etat (administration et services extérieurs) de la réalisation des activités du groupe et des documents comptables.

ARTICLE 4 :

Le Directeur du CNEARC est l'ordonnateur des recettes et des dépenses liées à l'exécution de la présente convention.

L'agent comptable du CNEARC, comptable public, est le comptable chargé du contrôle du recouvrement et du paiement des recettes et des dépenses liées à l'exécution de la présente convention.

ARTICLE 5 :

Les comptes-rendus financiers prévus à l'article 3 portant sur l'utilisation de la subvention objet de la présente convention sont dressés par le titulaire et comprennent, selon la nature des dépenses décrites à l'annexe 3, budget prévisionnel :

a) déplacements : relevé des dépenses certifié exact par l'agent comptable comprenant l'identification du fournisseur, l'objet, le montant, le numéro du mandat de paiement.

b) prestations de consultants : comme a)

c) services : montant forfaitaire, non justifiable

Les sommes non utilisées seront obligatoirement reversées au comptable assignataire des paiements désigné à l'article 8.

ARTICLE 6 :

En cas de non respect par l'une ou l'autre partie des engagements réciproques inscrits dans la présente convention, celle-ci pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre partie à l'expiration d'un délai de quinze jours suivant l'envoi d'une lettre recommandée avec accusé de réception valant mise en demeure.

ARTICLE 7 :

La convention de subvention est imputée sur

ARTICLE 8 :

Le comptable assignataire des paiements est l'Agence Française de Développement.

Montpellier le

Pour le service gestionnaire :

Signature du Titulaire :

DGCID

Pour le Ministère des Affaires Etrangères

Marc LATHAM

Directeur du CNEARC

CONVENTION DE SUBVENTION
du MAE-DGCID au CNEARC
Pour la gestion technique et financière du groupe IDF-I

ANNEXE I

COMPOSITION DU GROUPE IDF-I

ABADIE Serge	B.P. 363, Le Grand Montmarin 70014 VESOUL CEDEX
BOULIER Fabien	AGROPOLIS, Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 5
BREMARD Allain	DRAF/SRFD Picardie, Allée de la Croix Rompue 518, rue Saint Fuscien, B.P. 69, 80092 AMIENS CEDEX 3
DA DALT Bernard	MAE/DGCID/DCT/HEP, 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP
DEBOUVRY Pierre	20, rue de l'Escoutadou Les Collines d'Estanove 34070 MONTPELLIER
DENYS François	CFPPA Hameau de Serres 84200 CARPENTRAS
DUPUY Louis	CNEARC, 1101, Avenue Agropolis, B.P. 5098 34033 MONTPELLIER CEDEX 1
GABORIAUD Gérard	FAFSEA, Tour Essor 93, 14, rue Scandicci 93508 PANTIN CEDEX
GRANIE Anne Marie	ENFA, B.P. 87 31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX
PECHE Denis	Secrétariat Général de l'Inter-Réseau Développement Rural 32, rue Le Pelletier, 75009 PARIS
JAZE Alain	ENESAD, 26, boulevard Petit Jean 21036 DIJON CEDEX
LAFON Jean Pierre	MAE/DGCID/DCT/HEP, 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP
LASNEL Gérard	MAP/DGER/FOPDAC/BCI, 1 ter Avenue de Lowendal 75700 PARIS 07 SP
MARAGNANI Alain	ENGREF, 648, Rue Jean François Breton 34033 MONTPELLIER CEDEX 01
MINVIELLE Yvon	CLUB STRATEGIE, 14, rue Falguière 75015 PARIS
NEUVILLE Guy	MAE/DGCID/DCT/EP, 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP
RAGOT Dominique	DRAF/SRFD Franche Comté, 191, rue de Belfort 25043 BESANCON CEDEX
WEISS Martin	AGROPOLIS, Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER CEDEX 05

CONVENTION DE SUBVENTION DU MAE-DGCID AU CNEARC
--

**Pour la gestion technique et financière du Groupe de Travail
Ingénierie des Dispositifs de Formation à l'International**

ANNEXE II

MODALITES D'ORGANISATION DU GROUPE IDF/I

CONTEXTE D'INTERVENTION DU GROUPE

- Afin de positionner l'offre française de formation agricole sur le marché international, le MAE et le MAP ont le projet d'organiser cette offre au plan national. Pour ce faire, la DGER et la DGCID ont convenu de mettre un groupe interministériel de personnes ressources concernées (cf. annexe I) en situation d'apporter un appui pour répondre aux objectifs de ce projet. (cf. infra)

- L'extension de la mondialisation, accentuée par le développement des NTCl, positionne le secteur des formations rurales dans un paysage international tout à fait nouveau. En effet, non seulement le rôle de ce secteur est reconnu aujourd'hui fondamental pour répondre aux enjeux du futur mais il apparaît de plus en plus comme un facteur décisif d'influence économique à l'étranger.

Qu'il s'agisse de formation professionnelle, de conception globale ou sectorielle d'enseignement agricole, de formations ou d'évaluations d'enseignants ou de formateurs, le système éducatif agricole français dispose d'une longue expérience (150 ans d'histoire) et d'un savoir faire, mais ses compétences sont dispersées.

L'étroitesse des offres, liées à l'atomisation, et parfois à l'antagonisme, de ces compétences reste réhivitoire pour affronter un marché de plus en plus concurrentiel.

Dans ce contexte, les différentes activités du groupe s'articulent autour de trois axes stratégiques : l'ingénierie de l'offre, la mise en œuvre des démarches d'IDF-I et la formation à l'expertise en IDF-I.

ORGANISATION DU GROUPE

- Animé par un coordonnateur¹, le groupe fonctionne à partir de trois sous-groupes correspondant à chacun des axes stratégiques :

*** le sous groupe I ou « Ingénierie de l'offre » a pour objectif de :**

Capitaliser les expériences significatives (préparer les bases d'un inventaire permanent des actions de coopération : quoi ? avec typologie, qui ? mandats et commanditaires ? comment ?) pour repérer les invariants dans la conduite de projets qui vont sous tendre le champ d'intervention et les spécificités de l'ingénierie des dispositifs de formation (élaboration de la demande, contextes, démarches d'analyse et de réalisation de projet, étapes de réalisation, organisation, méthode d'évaluation...)

Préparer une base de données d'experts en ingénierie des dispositifs de formation : définition des profils de compétences de l'expert ? Outils de prospectives en matière d'évolutions de ces compétences ? Définition des informations composant la base ? Principes d'organisation de la base de données ?

Valoriser l'expertise française à l'international par la diffusion de l'information sur les compétence française en interne (France) et à l'international (définition des éléments d'une politique de communication, définition des différents relais, des supports, des principaux contenus : plaquette,

¹ Inspecteur de la Mission de Coopération Internationale de la DGER

rencontres, « césars », des contenus...), et par la formation et l'adaptation des compétences françaises (sessions de formation, journées d'études : définition des publics, objectifs, contenus, méthodes...).

* **Le sous groupe II ou « IDF-F »** a pour objectif de :

Définir des concepts clefs utiles à la mise en œuvre des démarches d'ingénierie des dispositifs de formation.

Sélectionner et définir des démarches et des outils de diagnostic pour accompagner une démarche d'appui à un projet et mise au point de présentations simples.

Elaborer un document de présentation de ces démarches et outils, sous une forme pédagogique (claire, facilement compréhensible, avec des exemples), susceptible de servir d'appui à la réalisation de formations, voire de l'auto-formation.

* **Le sous groupe III ou « Formation à l'IDF »** a pour objectif de :

Organiser des séminaires de sensibilisation à la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation en France et à l'étranger en direction des personnes en poste d'ambassade, d'assistants techniques français spécialisés en matière de projets de développement (définition des priorités, des publics, des objectifs, des profils d'intervenants, des contenus, des méthodes, des lieux et des modalités de formation, réalisation d'actions-pilotes, évaluation).

Organiser des stages de formation d'experts locaux à la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation, en France et à l'étranger, en direction de nos partenaires (définition des priorités, des publics, des objectifs, des profils d'intervenants, des contenus, des méthodes, des lieux et des modalités de formation, réalisation d'actions-pilotes, évaluation).

Etudier les possibilités offertes par les nouvelles technologies éducatives en matière d'ingénierie des dispositifs de formation et de démultiplication des formations grâce à ces outils.

- Les sous-groupes ainsi constitués peuvent, selon les besoins, élargir leur recrutement à des personnes extérieures, tandis que la composition du groupe reste stable pour garantir le suivi du travail global.

- Les réunions de travail s'effectuent selon une périodicité à convenir par le Groupe et chaque sous-groupe aux dates et dans les lieux les plus propices à la participation de leurs membres constitutifs.

Le secrétariat technique du groupe est assuré par le CNEARC.

- La coordination du groupe est assurée par l'Inspecteur de la Mission de Coopération Internationale de la DGER; ce dernier :

- prépare, anime les activités et rédige les comptes-rendus du groupe de travail,
- coordonne les activités des sous-groupes (I, II et III) (cf. supra),
- coordonne et valide, en relation avec le CNEARC, le suivi financier des activités du groupe et des sous-groupes.

**CONVENTION DE SUBVENTION
du MAE-DGCID au CNEARC**

Gestion Technique et Financière du Groupe IDF-I

ANNEXE III

**BUDGET PREVISIONNEL
(2000-2002)**

<u>Rubrique</u>	<u>Objet</u>	<u>Quantité</u>	<u>P.U.</u>	<u>Montant</u>	<u>MAE</u>	<u>CNEARC</u>
<u>I) Déplacement</u>						
	Réunion groupe	3	15 000	45 000		
	Réunion sous groupe	5	15 000	75 000	120 000	
<u>II) Prestations Consultants</u>						
	3 Consultants X 2 ans	6	4 000	24 000	24 000	
<u>III) Expertise CNEARC</u>						
	4 semaines Formateurs X 2 ans	8	21 000	168 000		168 000
<u>IV) Services</u>						
	IV-1) Frappe, reprographie, Communication			52 000 -		52 000
	IV-2) Achat documents			9 000	9 000	
<u>V) Frais de Gestion</u>						
	15 % de I,II, et IV-2			27 000	27 000	
	TOTAL I à V			400 000	180 000	220 000

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Personnes ayant participe aux activités du groupe de travail MAE / MAAPAR

Par suite de changements de postes, de départs à la retraite, les membres du groupe de travail ont changé au cours des deux ans de son fonctionnement. Le tableau ci après récapitule l'ensemble des personnes qui ont participé aux travaux du groupe de travail entre mai 2000 et novembre 2002.

ABADIE Serge	BP 363 Le grand Montmarin 700014 VESOUL Cedex	03 84 96 85 00	03 84 96 85 30	Serge.abadie@educagri.fr
BOULIER Fabien	AGROPOLIS, Avenue Agropolis 34394 MONTPELLIER Cedex 5	04 67 04 75 75	04 67 04 75 99	boulier@agropolis.fr
BREMARD Allain	DRAF/SRFD Picardie Allée de la Croix Rompue 518 rue Saint-Fuscien B.P. 69 - 80092 AMIENS Cedex 3	03 22 33 55 20	03 22 33 55 53	allain.bremard@educagri.fr
CAVILLE Bernard	Pôle national de coopération internationale - CNEARC BP 5098 - 34033 MONTPELLIER Cedex 01	04 67 61 70 00	04 67 61 70 67	Bernard.cavaille@educagri.fr
DA DALT Bernard	MAE/DGCID/DCT/HEP 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01 53 69 31 22	01 53 69 41 32	bernard.da-dalt@diplomatie.gouv.fr
DEBOUVRY Pierre	20, rue de l'Escoutadou Les Collines d'Estanove 34070 MONTPELLIER	04 67 69 25 10	04 67 99 91 26	andre@cnearc.fr
DENYS François	CFPPA Hameau de Serres 84200 CARPENTRAS	04 90 60 80 61	04 90 60 93 78	francois.denys@educagri.fr
DESCOMBES Alain	MAE/DGCID/DCT/HEP 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01 53 69 31 22	01 53 69 41 32	Alain.descombes@diplomatie.gouv.fr
DUPUY Louis	CNERAC 1101 Avenue Agropollis, B.P. 5098 34033 MONTPELLIER Cedex 01	04 67 61 70 65	04 67 61 70 67	dupuy.l@cnearc.fr
GABORIAUD Gérard	FAFSEA, Tout Essor 93 14, rue Scandicci 93508 PANTIN Cedex	01 49 15 53 70	01 48 44 11 84	hinnekind@hotmail.com
GRANIE Anne Marie	ENFA B.P. 87 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex	05 61 75 32 32	05 61 75 03 09	secretariat-esde.enfa@educagri.fr
HINNEKINT Yves	FAFSEA, Tout Essor 93 14, rue Scandicci 93508 PANTIN Cedex	01 49 15 53 38	01 48 44 11 84	hinnekind@hotmail.com
PECHE Denis	Secrétariat Général de l'Inter-Réseau Développement rural 32 rue Le Pelletier 75009 PARIS	01 42 46 57 13	01 42 46 54 24	intereso@imagenet.fr
JAZE Alain	ENESAD , 26, Boulevard Petit Jean 21036 DIJON Cedex	03 80 77 25 42	03 80 77 25 00	alain.jaze@educagri.fr
LAFON Jean Pierre	MAE/DGCID/DCT/HEP 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01 53 69 41 37	01 53 69 41 32	jean.pierre.lafon@diplomatie.fr
LASNEL Gérard	MAAPAR/DGER/FOPDAC/BCI 1 ter Av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP	01 49 55 52 39	01 49 55 50 68	gerard.lasnel@educagri.fr
MADEC Jean	MAAPAR/DGER/FOPDAC/BCI 1 ter Av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP	01 49 55 44 61	01 49 55 50 68	Jean.madec@educagri.fr
MARAGNANI Alain	MAAPAR/DGER/Inspection de l'enseignement agricole 1 ter Av de Lowendal - 75700 PARIS 07 SP	04 67 61 70 18 06.87.38.89.58	04 67 61 70 67	alain.maragnani@educagri.fr

MARTIN Gilles	MAE/DGCID/DCT/EPS 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01.53.69.30.40	01.53.69.33.19	Gilles.martin@diplomatie.gouv.fr
METGE jean	ENFA B.P. 87 31326 CASTANET TOLOSAN Cedex	05 61 75 32 34	05 61 75 03 09	Jean.metge@educagri.fr
MINVIELLE Yvon	CLUB STRATEGIE 14, rue Falguière 75015 PARIS	01 53 69 98 15	01 45 66 50 30	clubstrategies@aol.com
NEUVILLE Guy	MAE/DGCID/DCT/EPS 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01 53 69 31 41	01 53 69 33 19	Guy.neuville@diplomatie.gouv.fr
OSPITAL Philippe	MAE/DGCID/DCT/EPS 20, rue Monsieur 75700 PARIS 07 SP	01 53 69 31 41	01 53 69 33 19	philippe.ospital@diplomatie.fr
POURTIER Dominique	MAAPAR/DGER/FOPDAC/BCI 1 ter Av de Lowendal 75700 PARIS 07 SP	01 49 55 52 39	01 49 55 50 68	Dominique.pourtier@educagri.fr
RAGOT Dominique	DRAF/SRFD Franche Comté 191, rue de Belfort 25043 BESANCON Cedex	03 81 47 75 35	03 81 47 75 48	drif.franche-comte@educagri.fr
WEISS Martin	Pôle national de coopération internationale - CNEARC BP 5098 - 34033 MONTPELLIER Cedex 01	04 67 61 70 00	04 67 61 70 67	Martin.weiss@educagri.fr

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Dates de réunion du groupe de travail

- 24/05/2000. Mise en place du groupe de travail. MAP/DGER. Paris.
- 14/09/2000. Groupe de travail. MAE. Paris.
- 05/12/2000. Sous-groupe 2. Paris.
- 07/12/2000. Sous-groupe 3. Paris.
- 12/01/2001. Sous-groupe 1. Paris.
- 25/01/2001. Groupe de travail. MAE. Paris.
- 22/02/2001. Sous-groupe 3. Paris.
- 09/03/2001. Sous-groupe 1 avec responsables de Res'Expert. MAP. Paris.
- 21/03/2001. Groupe de travail. MAE. Paris.
- 23/04/2001. Groupe de travail. MAP. Paris.
- 24/04/2002. Présentation des travaux au MAP (M.CHARLOT, G.GOSSET). Paris.
- 16/05/2001. Groupe de travail. Paris.
- 13/07/2001. Etude de projets de formation au Cambodge et au Tchad. MAE. Paris.
- 13/07/2001. Présentation des travaux au MAE (JP.LAFON). Paris.
- 28/08/2001. Sous-groupe 2. MAP. Paris.
- 25/09/2001. Sous-groupe 2. MAP. Paris.
- 15/10/2001. Groupe de travail. Paris. MAP/DGER.
- 08/11/2001. Sous-groupe 1. Agropolis. Montpellier.
- 23/11/2001. Sous-groupe 2. MAP. Paris.
- 16/01/2002. Groupe de travail. MAP. Paris.
- 29 et 30/01/2002. Sous-groupe 2. Agropolis. Montpellier.
- 12/03/2002. Groupe de travail. MAP. Paris.
- 18 et 19/03/2002. Sous-groupe 2. Agropolis. Montpellier.
- 04/04/2002. Sous-groupe 2. MAP. Paris.
- 29 et 30/04/2002. Sous-groupe 2. Agropolis. Montpellier.
- 30/05/2002. Groupe de travail. MAE. Paris.
- 04/07/2002. Présentation de la démarche au MAE (bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire). Paris.
- 01 et 02/10/2002. Réunion du sous-groupe 2. Agropolis. Montpellier.
- 09/10 et 15/10/2002. Réunion d'un sous-groupe sur les formations et journées IDF. Agropolis Montpellier et MAP Paris.
- 14/11/2002. Réunion du sous-groupe 2. ENFA. Toulouse.
- 15/11/2002. Réunion du groupe de travail. MAE. Paris.

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Tableau récapitulatif des activités du groupe de travail MAE / MAAPAR

TABLEAU RECAPITULATIF DES RESULTATS DU GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR

	OBJECTIFS	ANALYSES REALISEES	PROPOSITIONS FAITES	COUT
SOUS-GROUPE 1 ingénierie de l'offre	<ul style="list-style-type: none"> Capitaliser les expériences significatives en repérant les invariants Préparer une base de données d'experts en ingénierie des dispositifs de formation. Valoriser l'expertise française à l'international en définissant une politique de communication 	<ul style="list-style-type: none"> Articles d'analyse de projets d'ingénierie des dispositifs de formation pour repérer les invariants (cf. document n°2) Liste de projets identifiés mettant en œuvre une démarche d'ingénierie (document n°2, p 88). Article sur le fonctionnement d'un réseau d'expertise (F.BOULIER, document n°2) Article sur le renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation (P.DÉBOUVRY et D.PESCHE, document n°2) Projet de document de communication de 4 pages (document n°2, p 90). 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition n°1 de création d'une base de donnée d'experts (p 21). Proposition n°2 de mise en place d'une politique de communication de la DGER : Lettre d'information (p 25). Proposition n°3 de mise en place d'une politique de communication du MAE : 4 pages (p 27) Proposition n°4 d'organisation de journées nationales d'études en IDF (p 31) 	<ul style="list-style-type: none"> Mise en place de la base de données : 6000 euros 3 numéros / an : 22160 euros 1 numéro : 6600 euros Budget de 20000 euros par manifestation
SOUS-GROUPE 2 Outils de diagnostic-mémento	<ul style="list-style-type: none"> Définir les concepts et démarches utiles à la mise en œuvre des démarches d'ingénierie des dispositifs de formation. Etablir une méthode d'analyse et de prospective sur les métiers. 	<ul style="list-style-type: none"> Projet de mémento définissant les notions de base, les éléments de la démarche, les outils d'analyse diagnostic, d'élaboration et d'évaluation de dispositifs de formation (document n°3). 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition n°4 d'édition d'un mémento en ingénierie des dispositifs de formation (p 35). 	<ul style="list-style-type: none"> Achat de 200 exemplaires, soit environ 2400 euros

	OBJECTIFS	ANALYSES	PROPOSITIONS	COUT
SOUS-GROUPE 3 Formation à l'expertise en ingénierie des dispositifs de formation	<ul style="list-style-type: none"> Organiser des séminaires de sensibilisation à la démarche d'Ingénierie des dispositifs de formation Organiser des stages de formation d'experts locaux à la démarche d'Ingénierie des dispositifs de formation Etudier les possibilités offertes par les nouvelles technologies d'information et de communication 	<ul style="list-style-type: none"> Article d'analyse sur les besoins de formation (L.DUPOUY), Articles sur le cahier des charges de la formation (L.DUPOUY et F.DENYS) Article d'analyse sur les compétences en IDF (A.JAZE et A.MARAGNANI) 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition n°6 de séminaires de sensibilisation à la démarche d'IDF (p 39) Proposition n°7 d'organisation de sessions de formation pour les personnels du MAE (p 41) Proposition n°8 d'organisation de sessions de formation pour les personnels de la DGER (p 45) Proposition n°4 d'organisation de journées nationales d'études en IDF. (p 39) Proposition n°8 d'organisation de sessions de formation pour les personnels de la DGER dans le cadre de TUTOFOP (p 45) Proposition n°9 de création d'une base de données des actions de coopération internationale des établissements (p 49) 	<ul style="list-style-type: none"> Pour trois zones d'intervention : 39000 euros
PROPOSITION COMPLEMENTAIRE		<ul style="list-style-type: none"> Article sur les besoins en matière de compétences en économie de l'éducation (P.DÉBOUVRY, D.PECHE) 	<ul style="list-style-type: none"> Proposition n°10 de renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation (p 53) 	

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°1 :
Création d'une base de donnée d'experts

1/ LE CONTEXTE.

L'intervention à l'international dans des projets bi ou multilatéraux **exige de pouvoir identifier et apprécier rapidement les personnes ayant une expérience internationale, une compétence dans un domaine précis** et qui soient susceptibles d'être disponibles. Faute d'outil approprié, l'élaboration d'un dossier de projet nécessite généralement de longues et fastidieuses investigations pour rassembler les compétences recherchées.

L'élaboration d'une base de données d'experts peut donc être considérée comme le préliminaire à toute action de promotion de l'expertise française.

Toutefois, cette base de donnée ne suffit pas en elle-même, **la mise en place d'une cellule d'animation** apparaît comme un corollaire indispensable sans laquelle la base de données risque de rester inerte et de devenir rapidement obsolète.

2/ LES ORIENTATIONS.

Les principes retenus pour la construction de la base de donnée sont les suivants :

- Une base de données **d'experts individuels** et non d'établissements (même si ces derniers peuvent être également recensés comme information complémentaire) ;
- Une base **spécifique** orientée sur les compétences en matière d'ingénierie des dispositifs de formation, même si elle est développée dans le cadre d'un système préexistant ;
- Une base centrée sur les experts ayant une compétence particulière à **l'international** ;
- Une base comportant suffisamment **d'informations** sur les compétences de chaque expert pour apprécier réellement l'expertise à partir des réalisations effectives et vérifiables.

Par contre, il subsiste un certain nombre de questions, dont les réponses sont d'ordre « politique » plus que technique :

1. **Quelle est l'étendue de l'expertise recensée dans la base ?** Doit-elle se limiter au seul personnel du MAAPAR, ou viser plus large (ONG, bureaux d'études, organismes privés...) ? L'objectif de valorisation de l'expertise française plaide en faveur de la seconde alternative.
2. **Quel sera le mode d'inscription dans la base ?** Il est possible d'envisager un système d'inscription libre, où chaque personne peut saisir ses propres compétences ; mais se pose alors le problème de la fiabilité et de la validation des données obtenues. Il paraît donc plus raisonnable d'envisager une inscription sous contrôle d'une instance chargée spécifiquement de ce travail sur la base de critères d'évaluation et de décision pour la sélection des candidats.
3. **Quel sera le mode de consultation de la base ?** La base peut-être à usage strictement interne du MAE et du MAAPAR et être d'accès limité. Une telle perspective serait en contradiction avec l'objectif de promotion de l'expertise française à l'international.

3/ LES PROPOSITIONS.

3.1/ L'élaboration de la base de données.

Les éléments de construction de la base.

La base devrait recenser, pour chaque expert, les informations suivantes :

- **Coordonnées** (nom, prénom, adresse, n° de téléphone, de télécopie, mél, diplômes) ;
- **Etablissement** d'appartenance (ce qui permettrait d'envisager la mise en place d'un fichier complémentaire d'établissements donnant un aperçu global sur l'ensemble des personnes et des activités en ingénierie des dispositifs de chaque établissement) ;
- Type de **compétences** dans le domaine de l'ingénierie des dispositifs : ce domaine étant très vaste, il importe de pouvoir repérer le « segment » spécifique de compétence (Cf. § 3) ;
NB : il est probable qu'un même expert puisse avoir des compétences dans plusieurs de ces segments et la base devra permettre des entrées multiples.
- Fiches résumées des **interventions** au cours desquelles cette expertise a été mise en œuvre, incluant le type de compétences, les opérations réalisées, la description et les responsables du projet ou structures pour lesquels ils sont intervenus, les références bibliographiques relatives à ces interventions ;
- Les **langues** pratiquées et les **pays** d'intervention.

Chacune de ces grands types d'informations devrait faire l'objet de champs spécifiques de la base sur lesquels des interrogations devraient être possibles.

Les domaines de compétence.

L'expert en ingénierie de la formation à l'international se déclare compétent (par expérience ou par formation) en fonction des items suivants¹ :

- **Les domaines d'action** : système national ou régional de formation, secteur économique ; branche professionnelle, établissement de formation professionnelle (du technicien à l'ingénieur), cycle de formation professionnelle, session de formation dans une spécialité.
- **L'analyse de l'environnement du dispositif de formation et préconisations** : textes législatifs ou réglementaires du domaine, infrastructures et équipements, modalités de gestion des dispositifs, systèmes d'organisation ;
- **L'analyse des situations professionnelles** : organisation de la production par site, métier, filière, zone, identification et caractérisation des métiers et des situations professionnelles auxquelles le dispositif doit préparer, élaboration des référentiels des métiers et des compétences correspondantes ;
- **L'analyse de la demande d'intervention** : contextualisation de la demande, identification des partenaires, étude du système d'acteurs, formalisation des objectifs assignés par la demande et confrontation aux données de l'environnement économique, caractérisation des dispositifs de formation existants en regard de la situation attendue, coûts et capacités de financement, pertinence de la demande en fonction des données recueillies ;
- **L'élaboration de dispositifs de formation** : conception d'un cahier des charges de la demande, définition du public attendu, rédaction de référentiels de formation, rédaction de textes d'orientation et réglementaires ;
- **Le suivi qualité et l'évaluation** : définition d'un système assurance qualité adapté au dispositif, des besoins en formation qualité des personnels du dispositif, formation à la qualité, appui méthodologique aux groupes de travail dans la rédaction des procédures opérationnelles, définition des indicateurs qui permettront d'anticiper la fiabilité du dispositif.

¹ Cf. article d'analyse sur les compétences en ingénierie des dispositifs de formation de A.JAZE (document n°2, p 51).

Les modalités d'organisation de la base.

Les modes d'interrogation de la base :

- Interrogation sur les **personnes**. Critères de recherche (possibilité d'utilisation simultanée de ces critères) :
 1. Nom des personnes ;
 2. Type de compétence ;
 3. Langue pratiquée ;
 4. Mots clés des projets (recherche libre dans le titre et la fiche de présentation) ;
 5. Pays d'intervention ;
- Interrogation par **établissement**, permettant également d'établir la liste des experts relevant de ces établissements.

3.2/ La mise en place d'une cellule d'animation.

L'élaboration de la base de données semble indissociable de la **mise en place simultanée d'une cellule d'animation**, dont les rôles seraient multiples :

- Contacter les experts potentiels pour compléter la base ;
- Veiller à la mise à jour régulière de la base ;
- Assurer la promotion de la base, dans le cas où celle-ci serait finalement conçue comme une ressource consultable de manière ouverte (par exemple sur Internet), et en évaluer alors l'usage (nombre et origine des interrogations effectives, enquêtes sur les personnes réellement identifiées et contactées...).

La cellule pourrait également jouer un rôle dans le processus de sélection / validation des informations collectées.

Cet aspect technique, centré sur la gestion et l'actualisation de la base de données, ne saurait toutefois être conçu indépendamment d'une fonction plus large **d'animation de réseau**, incluant la participation aux travaux de groupes de travail, l'organisation de manifestations, la diffusion d'informations, la publication éventuelle d'un support d'information, la réponse aux demandes d'information en provenance de l'extérieur du réseau...

En effet, la base de données n'est pas qu'un outil de formalisation des contacts progressivement noués depuis quelques années, notamment à l'occasion des Journées d'étude sur l'ingénierie des dispositifs de formation, mais **l'objectif essentiel reste de structurer l'offre française, ce qui suppose un travail d'animation permanent d'un réseau.**

Par suite de la création du pôle national de coopération internationale au sein de la DGER, celui-ci apparaît devoir jouer ce rôle d'animation permanente du réseau pour des raisons stratégiques évidentes : liaison avec l'ensemble des compétences françaises, réponse rapide à des appels d'offre, mutualisation de l'information.

Il conviendrait de pouvoir bénéficier également du travail de recensement des compétences effectué au cours de l'année 2001/2002 par enquêtes. Ce travail d'animation du réseau, d'actualisation des données exige un minimum de moyens humains qui permettraient une beaucoup plus grande réactivité et efficacité de la part de la DGER.

3.3/ L'utilisation de la base « RES'EXPERT ».

La structure actuelle de la base « RES'EXPERT » de la Direction des Politiques Economique et Internationale (DPEI) du MAAPAR permet d'intégrer immédiatement les principales caractéristiques envisagées pour la base spécifique « *Ingénierie des dispositifs* » :

- Coordonnées de l'expert ;
- Domaines de compétences ;
- Expériences antérieures et pays d'intervention ;

- Langues pratiquées ;

Une caractéristique essentielle de la base « RES'EXPERT » est que le **thésaurus est hiérarchique et évolutif**. Il est donc possible de créer à tout moment une rubrique spécifique « *Ingénierie des dispositifs de formation* » dans les champs de compétences¹, et même d'y inclure des sous-rubriques permettant de décliner des compétences particulières dans l'ensemble du processus d'ingénierie².

Par ailleurs, le dispositif actuel d'interrogation de la base correspond aux attentes de la réflexion. Il est à noter que la base « RES'EXPERT » n'est pas accessible directement de l'extérieur, mais que les demandes doivent transiter par la cellule de gestion pour des raisons de confidentialité et de protection de la base.

De même, la validation des CV des experts et leur introduction dans la base est actuellement gérée au niveau de la cellule « RES'EXPERT ». Celle-ci est prête, selon le même principe, à laisser le soin à une instance spécifique de prendre en charge la sélection et la validation des candidatures.

3.4/ Les limites par rapport aux préconisations.

Ce que la base « RES'EXPERT » ne peut pas faire à l'heure actuelle :

- S'il est possible d'entrer dans la base des établissements (et non pas seulement des experts individuels) avec une description de l'expertise correspondant à celle des experts individuels, il n'est par contre pas possible d'établir un lien entre les deux ;
- Dans la base « RES'EXPERT » l'expérience professionnelle des experts est décrite succinctement : chaque item (il est possible d'en entrer une dizaine par expert) fait l'objet d'une description en deux lignes, en sus des dates, fonction, employeur, pays d'intervention.

Il semble néanmoins possible de **réaliser à très court terme** un projet d'intégration des compétences françaises en matière d'Ingénierie des dispositifs de formation dans la base « RES'EXPERT », laquelle se trouverait enrichie d'autant³.

Une instance ad hoc (le pôle national de coopération internationale) pourrait être chargée de contacter les experts, de susciter les candidatures à l'inscription dans la base, et de valider ces candidatures. La cellule « RES'EXPERT » se chargerait alors de l'adaptation du thésaurus et du logiciel Head Hunter pour la prise en compte des champs de compétence de ces experts, la saisie, et ultérieurement de l'entrée et la mise à jour des données des CV.

La solution imaginée demande un travail de développement informatique entraînant surcoûts et délais. **Le coût de la mise en œuvre de la base IDF au sein de la base « RES'EXPERT » est estimé à 6 000 euros TTC.** (*devis ADEPTA du 9 avril 2001*).

La cellule de « RES'EXPERT » serait également chargée de répondre aux demandes d'interrogation de la base.

¹ Ou de remplacer la rubrique existante « *Planification de l'enseignement et programme de formation* » qui avait été créée à peu près dans cette optique.

² Ces sous-rubriques peuvent également être créées a posteriori, mais cela implique alors de modifier les fiches d'experts déjà saisies, d'où un léger surcroît de travail.

³ La base recense à l'heure actuelle environ 1000 experts, dont une très faible proportion du Ministère de l'Agriculture.

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°2 :
Mise en place d'une politique de communication de la DGER

1/ LE CONTEXTE.

L'objectif est de **faire connaître la compétence française à l'international en matière de formations rurales (information, veille, promotion)** par la diffusion d'une information sur l'expertise française et sur les différents cycles de formation français susceptibles de répondre à une demande d'étudiants étrangers.

Les documents répondant à cet objectif sont rarissimes... exception faite de la mallette de présentation de l'enseignement agricole éditée en français et en anglais en 2000.

2/ LES ORIENTATIONS.

Cet objectif pourrait être atteint par la réalisation régulière d'une « **Lettre d'information** » auprès des prescripteurs de formation et de responsables de projets, afin de maintenir un degré d'information constant sur la compétence française en matière d'expertise et de formations.

Le commanditaire : La DGER.

Public cible de la Lettre : personnels des ambassades de France, des projets, personnels concernés des ministères des Affaires étrangères, de l'Agriculture et de la Pêche, ou d'autres ministères et d'établissements indépendants publics (Education Nationale, AFPA...), d'organismes d'expertise et experts, d'ONG et d'institutions internationales (AFD, Banque mondiale, FAO, UE, UNESCO...).

Objet de la Lettre : Informer sur les interventions françaises en matière d'expertise de la formation professionnelle en milieu rural, réalisés en France et en coopération internationale, et sur les différents cycles de formation susceptibles de répondre à une demande internationale.

Format tabloïd : 4 pages ouvertes 42x 59,4 cm

Comité de pilotage et de rédaction : à composer avec des représentants du MAE et du MAAPAR (enseignement technique, professionnel et supérieur). Le pôle national de coopération internationale du MAAPAR devrait en assurer l'animation et le secrétariat dans la mesure où cela correspond aux activités qui lui ont été confiées par la DGER.

3/ LES PROPOSITIONS DE LETTRE DE RESEAU.

3.1/ Les éléments du coût de réalisation d'une « lettre ».

Le chiffrage a été opéré en s'appuyant sur l'expérience et les données chiffrées du service de communication du FAFSEA¹, pour un tirage en 2000 exemplaires.

¹ Fonds d'Assurance Formation des Salaries d'Exploitations Agricoles dont deux experts du groupe de travail sont issus.

Devis de réalisation des maquettes, impression et routage.

Coûts au numéro	PRIX HT
Direction artistique - Mise en page (achat d'art non compris)	1 300,00
Photogravure (scanne d'images - films -cromalin)	800,00
Impression sur Périgord mat 135 g façonnage 2 plis croisés au FT 21 x 29,7 cm	2 000,00
Routage pour 1500 exemplaires (500 à l'international/1000 ex sur le territoire français) en tarif lent	
TOTAL HT	4 100,00

Selon devis proposé par CSAA 778 p / E3 Expansion 010200640

Devis de gestion du titre par le FAFSEA (exemple chiffré).

Animation d'un comité de rédaction Rédaction des articles & reportages : interviews téléphoniques + rewriting Secrétariat de rédaction – BAT Suivi de la photogravure et impression	Forfait de 10 jours par numéro
TOTAL HT	3 000,00

EN OPTION : Un reportage terrain par numéro (interviews, reportage photos, déplacements, hébergements... Forfait 3 000 euros TTC.

3.2/ Le budget total.**Pour 3 numéros tabloïds (octobre, février, mai).**

3 numéros tabloïds	12 300
Gestion du titre (exemple du FAFSEA pour 3 numéros)	9 000
Routage sur la base de 380 euros de prestation	
400 euros envois France (tarif postimpact) 460 euros envois étrangers	
Total routage pour 3 numéros	860
TOTAL HT pour 3 numéros	22 160

3.3/ Les étapes de réalisation.

1. Analyser avec le service communication du MAAPAR les éléments de la politique de communication à respecter pour la réalisation de la Lettre ;
2. Définir quel sera l'organisme chargé de l'animation et du suivi de la réalisation ;
3. Déterminer les différentes rubriques de la Lettre ;
4. Soumettre les premiers sujets susceptibles de composer la première Lettre.

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°3 :
Mise en place d'une politique de communication du MAE

1/ LE CONTEXTE.

Là encore, les documents permettant de faire connaître et de valoriser la démarche française d'ingénierie des dispositifs de formation sont très rares... alors que nos partenaires européens ou nord américains réalisent régulièrement des documents qui jouent souvent un rôle clef dans le choix des prestataires de services à l'international.

Du côté des documents réalisés, on peut citer néanmoins :

- Le document de **type « 4 pages » réalisé en 1999** à la demande du chef de bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique du MAE, « ***Pour une nouvelle approche de la formation professionnelle et technologique*** »¹ ;
- L'ouvrage édité en 2000, sur la base des journées d'études « ***Ingénierie des dispositifs de formation à l'international*** » de novembre 1999². Cette édition a été rendue possible grâce à l'achat des 150 premiers exemplaires par le MAE qui les a diffusés dans les projets. Là encore, la demande par les personnels en poste à l'étranger avait rendu nécessaire une seconde commande.
- Le **dernier numéro de la revue « Agridoc »**³ qui est entièrement consacré aux formations professionnelles agricoles. Ce numéro présente des projets diversifiés de formation professionnelle agricole, d'appui à des projets ou à l'élaboration d'une politique nationale, mais rassemble aussi des analyses sur l'importance de ces formations dans le développement rural.

2/ LES ORIENTATIONS.

La question de la création d'un outil de communication pour la valorisation a été une question récurrente dans le groupe de travail notamment avec la demande du chef de bureau de la Formation professionnelle et de l'enseignement technique, le 13/07/2001, de rédiger un nouveau 4 pages sur la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation à l'image du 4 pages précédent.

Si la Lettre doit faire connaître la compétence française et les cycles de formation, le 4 pages a pour objectif de diffuser un savoir, des outils, utilisés à l'occasion de projets internationaux de création ou de rénovation de dispositifs de formation en milieu rural.

¹ Ministère des Affaires étrangères. « *Pour une nouvelle approche de la formation professionnelle et technologique* ». Octobre 1999. Ce document, tiré à 5000 exemplaires, a été envoyé dans les services des ambassades, les projets, les établissements d'enseignement agricole. Très demandé, il a été assez rapidement épuisé.

² Collectif. Sous la direction d'A.MARAGNANI. « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* », édité dans la série « *Transversales* » d'Educagri-éditions. 2000.

³ Revue « Agridoc ». N°3. Juin 2002. Les articles peuvent être consultés sur : http://www.agridoc.com/resdoc/revuethem/revue_3.htm

Le commanditaire : Le Ministère des Affaires étrangères.

L'objet : Mots clé : informer, former, outils, méthode, technique, actualité... qui peuvent se décliner en deux objectifs :

- Apporter une information technique sur les dispositifs de formation professionnelle ;
- Mettre en premier plan une actualité relative à l'ingénierie des dispositifs de formation.

Le « style » : Journalistique mais pour une diffusion d'un contenu à caractère technique...

Les principes d'organisation : Chaque numéro serait consacré à une **problématique particulière de la mise en œuvre d'une démarche d'ingénierie des dispositifs de formation** professionnelle. Cette problématique devant être à chaque fois contextualisée au regard des lecteurs potentiels et de leur environnement (PVD, PECO...). Chaque numéro devrait comprendre :

- un (ou des) détour(s) théorique(s) ;
- une (ou des) méthode(s) ou principe(s) de travail ;
- des outils à titre d'exemple ;
- un (ou des) témoignage(s) ou illustration(s) ;
- des références (ouvrages et/ou lieux, personnes-ressources).

Le public cible :

- Les financeurs pour lesquels cela peut être un outil d'aide à la décision (opportunité ou non d'un projet, poursuite, arrêt...), au suivi, au contrôle, à l'évaluation d'un projet de dispositif de formation professionnelle ;
- Les acheteurs de dispositifs pour les aider dans la définition de leur projet, l'élaboration des appels d'offre, le suivi, le contrôle, et l'évaluation de dispositif de formation professionnelle ;
- Les prestataires de formation, en appui à la conception de leurs services, la mise en œuvre et l'évaluation de leurs prestations ;
- Les conseils et consultants qui interviennent sur la relation emploi / formation dans le cadre des dispositifs de formation professionnelle ;
- Les destinataires de la revue AGRIDOC...

Il serait nécessaire d'identifier plus précisément le champ géographique sur lequel interviennent ces cibles ; « à l'international » n'est pas suffisant et entraîne des confusions dès lors que nous sortons de notre hexagone : Pays en développement ? Pays en transition ?

Périodicité : Elle est très largement dépendante de la capacité d'investissement du MAE, de production des auteurs potentiels et à identifier, des problématiques arrêtées, des modalités de la prise en charge financière. Deux 4 pages par an semble être un maximum souhaitable tant en termes de rédaction que de diffusion. Elle permettrait « d'asseoir » et de faire reconnaître la publication par ses destinataires. Les 4 pages seraient numérotés et datés.

Thèmes : Nous pouvons nous appuyer notamment sur la liste de thèmes analysés au cours des réunions du groupe de travail MAE / MAAPAR, à savoir :

1. Sur des thèmes de positionnement global et de connaissance du contexte :
 - L'ingénierie des dispositifs de formation en France : exemples concrets d'application dans plusieurs domaines liés au développement du milieu rural ;
 - Les politiques et stratégies d'intervention des ministères français concernés en matière de formations rurales et les coopérations entre ministères dans ce domaine ;
 - Les politiques des bailleurs de fonds (AFD, UE, BM...) en matière de formations rurales ;
2. Sur des thèmes pratiques en ingénierie de dispositifs de formation :
 - Analyser les situations de travail, pourquoi ? Comment ?

- Analyser les besoins en formation d'un groupe d'agriculteurs, de techniciens, de salariés d'une organisation...
 - Comment concevoir un dispositif de formation en réponse à un cahier des charges (vu sous l'angle du prestataire de formation) ;
 - Piloter la mise en place d'un dispositif de formation ;
 - Evaluer un dispositif de formation ;
3. Sur des thèmes pratiques dans le domaine de l'ingénierie pédagogique :
- Définir des stratégies pédagogiques en fonction des objectifs, des publics, des moyens...
 - Des formations en unités capitalisables, pourquoi ? Comment ?
 - Evaluer une action de formation ;
4. Sur des thèmes d'économie de l'éducation :
- Ingénierie financière de dispositifs de formation ;
 - Calcul des coûts de dispositifs de formation ;

Pilotage, conception et production du 4 pages : Un comité de rédaction devrait être composé avec des représentants du MAE et du MAAPAR. **Le pôle national de coopération internationale du MAAPAR pourrait en assurer l'animation et le secrétariat.** Le comité se réunit 1 fois par an pour déterminer les thèmes de l'année. Un « coordonnateur », du MAE ou du MAAPAR (pôle national de coopération internationale), aurait la charge de la conception et de la production (recherche des auteurs, suivi de la rédaction...). L'investissement temps ne sera pas négligeable. En conséquence la question du financement de cette fonction ne peut être éludée.

Après **réalisation d'une rencontre en 2001 avec le bureau chargé de l'information au ministère des Affaires étrangères pour définir les règles à respecter en matière de ligne graphique**, il avait été envisagé que ces documents soient réalisés par le service communication du ministère des Affaires étrangères, dans le cadre de sa politique de communication.

3/ LES PROPOSITIONS DE DOCUMENTS « 4 PAGES ».

Les éléments de coût d'un « 4 pages ».

Activité		Montant (euros)
Gestion du titre par un responsable, « rédacteur en chef »	Animation du comité de rédaction, recherche de contributions, rédaction des articles, secrétariat, bon à tirer, suivi de l'impression et des envois 7 jours par N° à 450 euros jour	3 150,00
Mise en page	Infographie, images, scannage des images, mise en page prêt à imprimer.	616,00
Impression	1500 ex. pliés	510,00
Routage	Routage externalisé : 1500 exemplaires (1000 à l'international, 500 en métropole)	300,00
Reportage (option)	Interview, reportage photo, déplacement, hébergement	2 000,00
Achat d'art (iconographie ...)		
TOTAL		6 586,00

Le devis « lettre de réseau » identifiait les coûts suivants par numéro :

- maquette, impression	4100 euros
- gestion du titre par extérieur	3000 euros
- routage	300 euros
TOTAL	7400 euros

Opportunité, faisabilité : Si l'opportunité n'est pas à démontrer, la faisabilité est plus problématique sans un examen préalable très serré des éléments suivants :

- La détermination de la structure responsable de la gestion du projet ;
- Les matériaux existants et/ou disponibles pour la rédaction d'articles ;
- L'identification des contributeurs potentiels pour leur rédaction et leurs conditions de rétribution ;
- L'engagement des commanditaires...

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Proposition n°4 :

Organisation de journées d'études en ingénierie des dispositifs de formation à l'international

1/ LE CONTEXTE.

Des journées d'études sur le thème de l'expertise internationale en matière de formations agricoles ont été créées en 1995 **en collaboration entre le bureau Coopération internationale de la DGER et Agropolis**. Ces journées se tiennent généralement dans les locaux d'Agropolis, à Montpellier (exception faite des années 1997 où elles se sont tenues à l'ENFA de Toulouse¹ et 2003 où elles se tiendront à l'ENGREF² à Paris).

D'abord dénommées « *Ingénierie de la formation pour le développement* », elles se transforment en « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* » en 1999 marquant ainsi un élargissement de leurs champs thématique et géographique. La même année, elles reçoivent l'appui financier du ministère des Affaires étrangères pour leur organisation³ et, en 2003, la FAO accorde son patronage à cette manifestation.

Les thèmes de ces journées ont été successivement :

- « *Ingénierie de formation pour les pays en développement* » (1995) ;
- « *Les besoins de formation des paysans, vulgarisateurs et formateurs* » (1996) ;
- « *La demande de formation, l'analyse des besoins et d'élaboration d'une offre de formation* » (1997) ;
- « *Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* » (1999) ;
- « *Comment articuler offre de formation et construction de la demande dans le cadre des programmes des institutions internationales ?* » (2000) ;
- « *Evaluer les projets de création ou de rénovation des dispositifs de formation agricole et agroalimentaire* » (2001) ;
- « *Evolution des dispositifs de formation face aux enjeux du développement rural* » (prévision pour les journées 2003).

Les journées d'études ont connu une montée progressive de la participation avec 40 personnes en 1995 et plus d'une centaine lors des journées de 2001. Le public est généralement composé pour 1/3 des établissements d'enseignement supérieur, 1/3 des établissements d'enseignements technique et de formation professionnelle, publics et privés, et un dernier tiers de représentants d'institutions nationales (MAAPAR, MAE, MEN, AFD, EduFrance, SFERE...), internationales (AUF, BM, FAO) et étrangères (ministères, universités, écoles supérieures, centres de formation...), d'ONG, d'experts indépendants... Le taux de renouvellement des participants d'une année sur l'autre est de 50%.

¹ Ecole Nationale de Formation Agronomique.

² Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et Forêts.

³ Bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique (DGCID / DCT).

Ces journées donnent lieu, chaque année, à l'édition d'actes et à un répertoire de contributions (entre 20 à 30 contributions chaque année) décrivant des activités d'ingénierie à l'international. Ces documents sont distribués aux participants et sont également consultables et téléchargeables sur Internet¹.

A partir des actes des journées 1999, un livre a été édité² et une bibliothèque virtuelle regroupant une sélection de conférences, d'études, d'articles, de contributions, d'études de cas a également été ouverte sur le site d'Agropolis³.

2/ LES ORIENTATIONS.

Les objectifs des journées d'études ont progressivement évolué avec l'élargissement de leur champ géographique ainsi que de leur impact. Ces objectifs sont centrés sur :

1. **La participation à la professionnalisation** des interventions à l'international en matière d'ingénierie de dispositifs de formation (circulation de l'information, capitalisation, mutualisation et analyse critique des expériences, élaboration de concepts, démarches et outils...);
2. **Le développement des relations entre les différents acteurs français** intervenant dans la réalisation de programmes de création ou de rénovation de dispositifs de formation agricole et rurale (MAE, MAAPAR, MEN, AFD, établissements d'enseignement agricole, experts, ONG...);
3. **Le passage d'une logique d'offre à une logique d'appui à la construction de la demande** dans le cadre des programmes des institutions internationales (BM, FAO, UE...);
4. **La promotion des compétences françaises** dans l'espace européen et international.

Le comité de pilotage, d'abord composé de représentants du BCI et d'Agropolis, s'est progressivement élargi à 4 établissements d'enseignement supérieur agronomique (CNEARC, ENESAD, ENFA, ENSIA/SIARC⁴) qui jouent un rôle clef dans la préparation et l'animation des journées, à des **représentants du MAE, de l'AFD, d'autres services du MAAPAR** (SRFD⁵, DPEI⁶...) **ainsi que des organismes internationaux** (FAO, AIF).

Un comité d'organisation, plus restreint, est chargé de la préparation des journées d'études. A l'avenir, le **transfert de la responsabilité de la préparation et de la réalisation des journées doit être effectué auprès du pôle national de coopération internationale** qui doit en faire un élément de sa stratégie d'information, de positionnement et de valorisation de l'expertise française.

Ces journées d'étude sont un moment privilégié **d'échange** entre des acteurs très différents, parfois même concurrents, **de capitalisation et de mutualisation** d'expériences. Elles contribuent à la **construction progressive d'une compétence** en ingénierie des dispositifs de formation avec la diffusion de références, de démarches (ce qui est notablement sensible dans le temps à travers la qualité des contributions écrites et des interventions orales). Elles permettent le **développement des relations avec des acteurs d'autres secteurs** d'activité économique ou éducative. Elles ont participé à la prise de conscience de l'existence d'une demande internationale dans ce domaine précis et de la nécessité d'une structuration des interventions des établissements de la DGER garantissant la lisibilité et la coordination de l'offre, la qualité et le suivi évaluation des interventions.

Une des conséquences en a été la **création du pôle national de coopération internationale au sein de la DGER** chargé de la veille sur les projets et de l'information, de la coordination des actions et de l'appui aux établissements en matière d'ingénierie de dispositifs de formation.

¹ Site de la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche du MAAPAR : <http://www.educagri.fr/actions/coopint/.htm>.

² Sous la direction de MARAGNANI.A. « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* ». Educagi Editions. 2000.

³ Site d'Agropolis : <http://www.agropolis.fr/formation/biblio>.

⁴ Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon, Ecole Nationale Supérieure des Industries Agroalimentaires / Section des Industries Alimentaires des Régions Chaudes.

⁵ Service Régional de Formation et de Développement. Services déconcentrés du MAAPAR.

⁶ Direction des Politiques Economique et Internationale du MAAPAR.

L'élargissement de leur Comité de pilotage à de nouveaux partenaires français (MAE, DPEI, AFD...), l'intérêt marqué par nos partenaires au sein de la FAO et de la banque mondiale, doivent permettre **d'améliorer l'insertion des travaux des journées dans les grandes orientations des politiques des institutions françaises et internationales.**

Toutefois, ces journées souffrent encore d'une insuffisance de relations avec des acteurs de l'Union Européenne et des établissements d'autres pays de l'Union.

Enfin, l'extrême fragilité de leurs financements rend toujours très aléatoire leur préparation comme leur tenue.

3/ LES PROPOSITIONS.

Ces dernières années sont marquées par un **renouveau de l'intérêt des institutions internationales pour les formations rurales** et pour le développement de projets d'appui à la création ou à la rénovation de dispositifs de formation en milieu rural. Les grandes institutions internationales s'intéressent au rôle des formations rurales dans le développement, la lutte contre la pauvreté, le SIDA et la faim. Plusieurs conférences internationales ont souligné l'importance des formations rurales, des études, des projets, sont en cours de réalisation pour rénover ou créer des dispositifs de formation s'adressant à la grande masse des ruraux¹.

L'expertise française apparaît malheureusement très peu présente au niveau international dans la réflexion conduite dans ce domaine (Cf. le site de la FAO²). Les journées d'études peuvent être un élément de la valorisation de l'expertise française.

En conséquence, les objectifs des journées d'études devraient être plus ambitieux en prenant en compte deux impératifs :

1. **S'intégrer davantage dans une politique d'information et de valorisation des compétences françaises** dans ce domaine avec une articulation accrue avec les services concernés du MAE (bureau de la formation professionnelle et de l'enseignement technique, bureau des politiques agricoles et de la sécurité alimentaire), du MAAPAR (direction des politiques économique et internationale) et de l'AFD.

Cela pourrait notamment déboucher sur **des interventions dans des manifestations internationales** (salon de l'agriculture ou autres...) avec la tenue de conférences au cours de ces manifestations rendant compte des travaux effectués³.

2. **S'internationaliser avec l'organisation de séminaires dans d'autres pays**, en fonction des politiques régionales françaises, pour développer les coopérations avec les partenaires concernés de ces pays.

¹ Cf. le programme d'étude sur les politiques, pratiques et tendances dans le domaine de l'éducation pour le développement rural de la FAO (2002) et le projet de programme de valorisation des ressources humaines en Afrique de l'ouest et centrale à horizon 2005 de la Banque mondiale, mais aussi les textes d'analyse suivants :

FAO. Service de la vulgarisation, de l'éducation et de la communication. Groupe de l'enseignement et de la formation agricoles. « *Difficultés et chances de l'enseignement et de la formation agricoles pour la décennie 1990 et au delà* ». FAO. 1997.

GASPERINI.L (FAO/SD). « *De l'éducation agricole à l'éducation pour le développement rural et la sécurité alimentaire : tous pour l'éducation et de la nourriture pour tous* ». 5^{ème} conférence européenne sur l'éducation supérieure agricole. Plymouth. 10/13 septembre 2000.

MAGUIRE.C. (Banque mondiale). « *De l'agriculture au développement rural : choix critiques en matière d'éducation agricole* ».

² www.fao.org. Pages du département du développement durable (SD).

³ A l'exemple de l'initiative du bureau de la Formation professionnelle et de l'enseignement technique du MAE qui avait organisé et animé une conférence au cours du salon « Educatec », en 2000, sur le thème de l'ingénierie des dispositifs de formation. Cette conférence, réalisée avec des représentants du MAP, du FAFSEA et d'une école d'enseignement supérieur agroalimentaire, s'était poursuivie par un échange avec le public.

|

|

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°5 :
Edition d'un outil de diagnostic - mémento

1/ LE CONTEXTE.

Les termes de référence du travail de rédaction étaient les suivants :

1. **Capitaliser** les expériences significatives d'ingénierie des dispositifs de formation : à partir de l'abondante documentation bibliographique et des expériences vécues de chacun des membres du groupe il s'agit de décontextualiser les actions et de repérer les invariants qui sous tendent les concepts et outils de l'ingénierie des dispositifs de formation ;
2. Mettre au point des **outils d'analyse et de diagnostic** permettant d'identifier les compétences mises en œuvre dans un secteur donné dans un contexte où les recueils de données sont déficients ou inexistantes et où les organisations professionnelles représentatives sont peu organisées ;
3. Elaborer un **mémento** pour l'ingénierie des dispositifs de formation à l'international (définitions, concepts, outils, références).

Le groupe de travail a analysé différents types d'expertise auxquels ils ont participé eux-mêmes, ou sur la base de documents de référence (**phase de décontextualisation**) : revue de sous secteur de formation, vulgarisation et animation, formation diplômante, formation professionnelle initiale et continue, formation de responsables agricoles et professionnalisation de base, formation de formateurs, **afin d'identifier des « invariants »**, à savoir des points clefs dans la mise en œuvre d'actions d'ingénierie des dispositifs de formation.

Cette démarche a permis de « référencer » des types de prestations, avec leur objet, les éléments de la démarche et les méthodes utilisées, leur adaptation à des contextes particuliers, ainsi que les **éléments clefs d'une démarche d'ingénierie**.

Plusieurs articles pour approfondir ces analyses ont été rédigés et discutés¹ :

- Pierre DEBOUVRY. « *Typologie des expertises demandées - Identification des expertises réalisées* » et « *Ingénierie de système d'enseignement agricole : vers une démarche de projet* » ;
- Louis DUPUY. « *Analyse de la démarche d'ingénierie – Exemple de la Valorisation des ressources humaines en Côte d'Ivoire* ».
- Gérard GABORIAUD. « *L'ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Exemple du FAFSEA* » ;
- Alain MARAGNANI. « *Définition du champ de l'ingénierie des dispositifs de formation à partir de quatre études de cas* », « *Démarches participatives et ingénierie des dispositifs de formation* » et « *Analyse de démarches de projets de formation – Exemple au Cambodge et au Tchad* ».

¹ Cf. articles d'analyse de projets d'ingénierie des dispositifs de formation pour repérer les invariants : P.DEBOUVRY, L.DUPOIS, G.GABORIAUD, A.MARAGNANI et D.RAGOT (document n°2, p 10, 23, 42, 45, 51, 53, 72, 80).

- Dominique RAGOT. « *Diagnostic et évolution de la formation Bac + 2 de l'ETSHER* » et « *Conduite d'expertise d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international sur des macro et micro dispositifs : similarités et différences* ».

Il a également été tenu compte d'expériences et de travaux d'analyse et de conceptualisation d'origines multiples :

- L'ouvrage réalisé en 1996 par P.DÉBOUVRY, AM.GRANIE, A.MARAGNANI et J.METGE « *Initiation à l'ingénierie de formation pour le développement* » qui a servi de base à la réalisation de plusieurs formations pilotes (Burkina-Faso, Cambodge, France, Sénégal) ;
- L'ouvrage édité en 2000 « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* »¹ ;
- L'ensemble des contributions (une centaine), études de cas (une douzaine) et conférences, réalisées dans le cadre de la réalisation des journées d'études « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international* », notamment en 1999, 2000 et 2001² ;
- L'élaboration d'un projet de 4 pages présentant la démarche d'ingénierie des dispositifs de formation³.

A partir de l'analyse de ces interventions d'expertise, le sous-groupe a défini un certain nombre **d'opérations clefs** dans la conduite d'une démarche d'ingénierie des dispositifs de formation.

Cette démarche comprend trois grands types d'analyses :

1. **L'analyse du contexte général du projet** avec la conduite d'un diagnostic macro économique, l'analyse des enjeux, des acteurs du projet et de leurs stratégies ;
2. **L'analyse des publics** : analyse des emplois et activités, de leurs évolutions prévisibles, des caractéristiques des publics, construction sociale des besoins de formation et définition des objectifs de formation ;
3. **L'analyse des ressources** : analyse des textes réglementaires, des moyens matériels et humains, et méthodes rapides d'élaboration de budgets prévisionnels.

...débouchant sur la rédaction d'un **diagnostic préalable** et d'un **cahier des charges du projet** de dispositif de formation.

La mise en place de la réforme d'un dispositif de formation professionnelle continue nécessite la mobilisation de ressources humaines, financières et matérielles, en cohérence avec les grands équilibres économiques et les politiques de l'Etat, au travers **d'une démarche de programme évolutif** permettant la mobilisation de ressources intérieures et extérieures et les nécessaires adaptations en cours d'exécution... intégrant, dès le début de son exécution : **la régulation de l'offre et de la demande** d'une part et **le suivi-évaluation** d'autre part.

2/ LES ORIENTATIONS.

Ces différents travaux d'analyse des expériences passées ont abouti à l'identification de 3 axes majeurs autour desquels s'organise la démarche de création ou de rénovation de dispositifs de formation :

- **L'ingénierie de projet** ;
- **L'ingénierie de formation** ;
- **Et l'ingénierie sociale.**

¹ Collectif. Sous la direction de A.MARAGNANI. « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* », édité dans la série « *Transversales* » d'Educagri-éditions.

² Cf. contributions et actes consultables et téléchargeables sur les serveurs du MAAPAR :

(<http://www.educagri.fr/actions/coopint/sommaire.htm>) et d'Agropolis :

(<http://www.agropolis.fr/formation/biblio>).

et liste des projets identifiés mettant en œuvre une démarche d>IDF (document n°2, p 80).

³ Cf. projet de document de communication de 4 pages (document n°2, p 88).

L'identification des invariants et des opérations clefs ont servi de base à l'élaboration du document : « **Coopération internationale et formation rurales : démarche et outils** »¹

Ce document devrait servir de référence et être utile :

- Aux initiateurs de projets de dispositifs de formation, macro ou micro : personnels des ambassades et assistants techniques du ministère des Affaires étrangères, responsables d'ONG...
- Aux intervenants dans l'appui aux projets de dispositifs de formation : personnels des établissements du service public d'enseignement agricole et des organismes réalisant des expertises à l'international.

Les objectifs.

1. Diffusion large d'**informations pratiques** sur l'approche de la formation par les compétences professionnelles ;
2. Diffusion de **définitions** et de **concepts** qui permettent l'élaboration de références et de démarches communes ;
3. Mise en valeur de l'expertise française, tant au niveau national qu'au niveau international, avec la diffusion d'un **document de référence** en matière d'ingénierie des dispositifs de formation.

Le contenu.

Pour répondre à ces trois types d'objectifs, le contenu du document est organisé en trois éléments :

1. Les éléments clefs d'une **démarche** de projet de formation, les principaux **concepts** et **outils** utilisés, les **conditions pratiques** de leur mise en œuvre présentées sous une forme claire, susceptibles de servir d'appui à la réalisation de formations, voire à de l'autoformation ;
2. Des **exemples d'interventions**, tant en France qu'à l'étranger, qui sont exemplaires, et des renvois à des **articles de références** issus notamment des contributions aux journées d'études.
3. Enfin, un **glossaire**, une **liste d'adresses** ainsi que des **références documentaires**.

3/ LES PROPOSITIONS.

Educagri-Editions, éditeur du MAAPAR, à qui a été transmis une première forme du tapuscrit, s'est montré intéressé et propose d'ores et déjà une édition de l'ouvrage pour février / mars 2003.

Ce document pourrait se présenter, soit selon un format proche du livre réalisé en 2000 grâce à l'appui du ministère des Affaires étrangères dans la collection « Transversales » : « *Ingénierie des dispositifs de formation à l'international – Quelle démarche ? Quelle organisation ? Quelle offre ?* », soit selon un format plus grand, dans la collection « Approche » à l'image de l'ouvrage édité en 2002 : « *La coopération internationale dans l'enseignement agricole – Guide pratique* ».

Il serait composé de différents chapitres comprenant les éléments clefs de la démarche, écrits par les membres du groupe de travail. A l'issue de chaque paragraphe seront données des indications d'actions « exemplaires », d'articles de référence, écrits par des personnes extérieures au groupe, et répertoriés sur différents sites internet.

Sur la base de l'expérience précédente du livre réalisé en 2000, l'édition du mémento pourrait s'effectuer ainsi :

- Il n'y aura **pas de droits d'auteurs** pour les rédacteurs compte tenu du coût de la production et de la diffusion de l'ouvrage ;

¹ Cf. document n°3.

- Le texte, centralisé et mis en forme, par l'animateur du groupe de travail **sera transmis à Educagri-éditions dès la fin novembre 2002 pour assurer sa mise en page** ;
- Educagri-éditions se chargera de **la mise en page du document, son tirage, la publicité, sa diffusion et les retirages éventuels** ;
- La couverture du mémento **pourrait porter en couverture les références des deux ministères** ayant participé au financement de l'action, comme pour le document réalisé en 2000 ;
- **Une préface devrait être insérée dans le document**, permettant au MAE et au MAAPAR de souligner l'importance qu'ils attachent à la présence française dans la création ou la rénovation de dispositifs de formation en milieu rural.
- Les **ministères, MAE et MAAPAR, pourraient s'engager auprès de l'éditeur à acheter 200 exemplaires**. En l'occurrence, le prix d'achat devrait être inférieur au prix public (par exemple, en 2000, pour un prix public de 18 euros l'exemplaire, le prix d'achat de 150 exemplaires par le MAE était de 12 euros par exemplaire).
- Une diffusion de cet ouvrage pourrait être assurée par le MAE auprès **des principaux services de coopération et d'action culturelle ainsi que des projets de formation rurale** dans lesquels la France est engagée. LE MAAPar devrait également assurer une diffusion auprès des **chargés de coopération des SRFD, des responsables de réseaux géographiques**.

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°6 :
Organisation de séminaires de sensibilisation à la démarche

1/ LE CONTEXTE.

Les objectifs sont de deux ordres :

1. Organiser des **séminaires de sensibilisation** à la démarche d'Ingénierie des dispositifs de formation en France et à l'étranger en direction des personnels en poste d'ambassade, d'assistants techniques français spécialisés en matière de projets de développement (définition des priorités, des publics, des objectifs, des profils d'intervenants, des contenus, des méthodes, des lieux et des modalités de formation, réalisation d'actions pilotes, évaluation) ;
2. Organiser des **stages de formation** d'experts locaux à la démarche d'Ingénierie des dispositifs de formation, en France et à l'étranger, en direction de nos partenaires (définition des priorités, des publics, des objectifs, des profils d'intervenants, des contenus, des méthodes, des lieux et des modalités de formation, réalisation d'actions pilotes, évaluation).

2/ LES ORIENTATIONS.

Les principes qui ont orienté la réflexion :

- Modifier un comportement consistant à vouloir « *vendre ce que l'on a en stock* » ou dupliquer un modèle ;
- Construire un « *chapiteau itinérant* » de formation et de sensibilisation et pour ce faire concevoir une « *mallette d'information* » ;
- Ne pas être opérateur, mais effectuer des actions pilotes susceptibles de permettre la diffusion de sessions de formation dans le domaine de l'ingénierie des dispositifs de formation.

Le public prioritaire pour l'analyse des besoins et la mise en œuvre d'actions pilotes de formation sera celui des personnels d'ambassade, des postes d'expansion économique, des chefs de projets et assistants techniques participant à l'élaboration et à l'évaluation de projets de formation.

Les moyens préconisés :

- L'élaboration d'un cahier des charges de la formation ;
- L'élaboration d'un « *Kit formation* » constitué sur la base d'actions pilotes appuyées par une lettre d'information trimestrielle ;
- Pour ce faire, il est indispensable de tester une « *ingénierie de notre ingénierie à l'international* » et de proposer la réalisation d'une **étude de terrain préalable** pour définir les besoins et les objectifs de la formation à créer.

3/ LES PROPOSITIONS.

L'objectif est de mettre en place, à terme, un réseau d'échange, de ressources et de formation autour de l'ingénierie des dispositifs de formation dans le domaine des projets de développement agricole, agroalimentaire et rural : audit de projets, appui d'experts, capitalisation d'expériences, de méthode, d'outils, formation des agents, communication et valorisation d'expérience.

3.1/ L'organisation générale.

Quatre temps dans la conduite de l'action :

1. La définition « d'une ingénierie de notre ingénierie » avec la réalisation d'une **mission de diagnostic** in situ à l'étranger pour préciser le cahier des charges d'une formation pour les personnels de la coopération technique et cibler les objectifs à atteindre ;
2. Définir le **cahier des charges de la formation**, les objectifs de formation, les contenus, les modalités d'organisation¹ ;
3. Conduire des **actions pilotes de formation** pour le public identifié ;
4. **Evaluer** la réalisation de l'ensemble du dispositif pour élaborer des préconisations et des documents d'appui permettant l'adaptation et la reconduction des actions délocalisées de formation.

Trois zones d'étude pourraient être retenues : l'Afrique du Nord, l'Afrique subsaharienne et les PECO. Chacune de ces zones donnerait lieu à une mission de diagnostic d'une semaine et un séminaire de formation d'une semaine.

3.2/ Les missions de diagnostic de terrain et de formation.

Dans la mesure où le groupe de travail se situe dans une phase d'actions pilotes et afin de mesurer les effets de l'ingénierie de la formation dans les projets de coopération, il est proposé de sélectionner en son sein 3 binômes, qui seront chargés des missions de diagnostic et de formation.

L'action pilote de formation des personnels en poste d'ambassade et assistants techniques sera élaborée sur la base des préconisations du diagnostic.

3.3/ Le budget estimatif.

• Phase de diagnostic	8 280
(3 missions de 6 jours pour consultants extérieurs à 460 euros / J)	
• Phase de mise en place du module de formation	8 280
(3 missions de 6 jours pour consultants extérieurs à 460 euros / J)	
• Rédaction du rapport et du cahier des charges de la formation	
(9 jours consultants extérieurs à 460 euros / J) .	
	4 140
• Per diem (estimation moyenne de 107 euros / J pendant 72 j)	7 704
• Transports , 12 déplacements, (estimation moyenne de 760 euros / J)	9 120
• Divers : fournitures, téléphone, frais de rapport...	1 300
TOTAL sur 2 exercices annuels	38 824

Les frais de transport et per diem pourraient être gérés par Egide. Les frais de consultants (missions, rédaction, documentation...) par le CNEARC, le FAFSEA, ou un autre organisme au choix du MAE, qui passeraient des conventions avec les différentes institutions mettant des experts à disposition.

¹ Cf. Cf. Articles sur le cahier des charges de la formation (L.DUPOY et F.DENYS, document n°2, p 32 et 36)

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°7 :
Organisation de séminaires de formation pour les personnels du MAE

1/ LE CONTEXTE.

Les situations socio-économiques qui prévalent actuellement dans les P.E.D (Pays en Développement), en particulier en Afrique au sud du Sahara, engendrent deux contraintes majeures et concomitantes en matière de formations rurales : **un besoin très diversifié d'expertise dans le monde rural et une carence structurelle des finances publiques pour financer cette expertise¹.**

Intervenir dans un processus de formation à l'international **nécessite un professionnalisme très particulier** :

- Sans utiliser des modalités d'intervention passe partout, il s'agit de susciter des comportements nouveaux et de promouvoir d'autres types d'interventions plus ouvertes, plus flexibles et mieux adaptées aux différents contextes rencontrés.
- Cela suppose une révolution des comportements car, si les paysages socio-économiques ont été profondément modifiés, les mentalités sont résistantes. Il est donc nécessaire d'agir sur le terrain culturel pour permettre à chacun d'élaborer un nouveau cadre mental.

Les initiateurs de projets doivent être à même d'affronter une grande diversité de difficultés, comme par exemple :

- **Connaître un marché nouveau**, fluctuant, atomisé, avec des acteurs encore très peu structurés ;
- Développer de nouvelles **attitudes professionnelles chez les formateurs** et maîtriser les méthodes et outils de la formation : passer du métier d'enseignant à celui de formateur ;
- **Mettre en place une nouvelle organisation**, incluant une gestion des ressources à la fois plus souple et plus efficace et un partage des responsabilités avec de nouveaux partenaires tant sur le plan pédagogique qu'économique ;
- Elaborer, avec les intéressés, des **activités de formation répondant** au contexte économique, politique, culturel et social dans lequel s'inscrit la formation : il n'existe pas de modèle unique, standardisé et reproductible. Chaque pays, chaque région doit faire preuve d'imagination, d'originalité et de créativité.

Après l'ajustement structurel, qui a engendré de nombreuses réformes et provoqué beaucoup d'abandons, le défi actuel est bien « l'ajustement culturel » de la part des acteurs et des institutions impliquées dans les restructurations des systèmes de formation.

2/ LES ORIENTATIONS.

Le MAE et le MAAPAR ont précisé deux objectifs majeurs assignés à ce groupe :

¹ Cf. article de L.DUPUY (document n°2, p 39).

- Identifier, organiser et revaloriser l'offre française de l'enseignement agricole en ingénierie des dispositifs de formation dans ses domaines de compétence ;
- Organiser des séminaires d'information et de formation à l'étranger pour les personnels français en poste dans les pays partenaires et dans les institutions multilatérales.

L'enquête de terrain¹ devrait permettre de faire le bilan :

- De la situation actuelle des formations à l'étranger ;
- Un bilan de l'ingénierie actuellement pratiquée en matière de formation ;
- L'identification des publics à former, non seulement les personnels d'Ambassade (en assistance technique et/ou agents du MAAPAR en poste dans le pays) mais aussi les personnels des centres culturels, des alliances françaises, du secteur privé français et des ONG, des ONG locales et internationales, de la société civile (OPA, structures employeuses de main d'œuvre...).

Les résultats des trois analyses qui précèdent fourniront un rapport bilan / diagnostic faisant apparaître les écarts entre les « réalités du terrain » et la grille type du cahier des charges de la formation. C'est à partir de ces écarts que seront formulées des propositions plus fines pour la mise en œuvre de programmes de formations définis quant aux objectifs, aux publics, aux contenus et aux modalités de réalisation.

3/ LES PROPOSITIONS.

Des sessions de formation dans le domaine de la formation ont eu lieu en France et sont riches d'expériences en termes d'objectifs, de publics et de contenus pour des sessions futures de formation.

Il faut souligner également que le CNEARC s'engage en 2003, avec ses partenaires (ENESAD, ENFA, CFPPA, DRIF...), dans la mise en place d'une spécialisation « Ingénierie des dispositifs de formation » dans le cadre de son cycle Master. Cette spécialisation comprendrait quatre modules de un mois chacun : Gestion et management des ressources humaines, diagnostic de dispositif de formation, construction de projet, ingénierie pédagogique.

Ces sessions de formation à mettre en place interviendraient en complémentarité des séminaires de sensibilisation faites par grandes sous régions.

En terme de publics, il faut s'attendre à :

1. Un public hétérogène dans son expérience professionnelle : formation initiale générale, formation de formateurs, formation d'insertion de jeunes, formation professionnelle initiale secondaire, supérieure, formation professionnelle continue...
2. Un public hétérogène dans son expérience en ingénierie des dispositifs de formation, certains n'ayant qu'une expérience très faible, d'autres très bonne, voire même ayant suivi des formations assez pointues ;

En conséquence, les attentes des uns et des autres sont notoirement diversifiées. Toutefois, ces publics, généralement assez isolés, sont curieux des expériences conduites par d'autres même si elles ne sont pas de même nature, ou de même « niveau ». Dans tous les cas, les publics attendront de la formation qu'elle :

1. Développe des applications concrètes de la démarche dans des cas précis ;
2. Définisse et précise plus particulièrement les domaines de l'analyse des besoins de formation, la mise en œuvre d'outils d'analyse des métiers, la rédaction des référentiels de formation...

3.1/ Objectifs.

Les objectifs du séminaire sont d'aider les personnels concernés par la création ou la rénovation de dispositifs de formation professionnelle en milieu rural à :

¹ Cf. proposition d'organisation de séminaires de sensibilisation à la démarche d'ingénierie.

- Analyser les évolutions des métiers et des situations professionnelles ;
- Définir la relation entre projet de développement et amélioration des compétences des publics potentiels de la formation ;
- Connaître les éléments de la démarche et les outils qui permettent l'élaboration de nouveaux dispositifs de formation professionnelle préparant aux évolutions prévisibles des métiers ;
- Elaborer un dispositif de formation professionnelle en mettant en œuvre les différentes étapes qui vont de l'identification de la demande à l'évaluation finale du projet.

3.2/ Pistes de réflexion sur les contenus de formation.

- Les enjeux de la formation professionnelle en milieu rural (analyse des politiques actuelles des principaux bailleurs de fonds et d'Etats) ;
- De la demande de formation à la construction sociale des besoins de formation : Quelle démarche ? Quelles étapes ? Quels outils ?
- La conduite d'un diagnostic préalable d'un projet de dispositif de formation (sur la base d'une étude de cas) ;
- Le diagnostic de dispositifs de formation professionnelle et leur articulation avec les métiers, l'emploi, actuels et futurs ;
- Les méthodes et outils d'analyse des situations professionnelles pour la construction de référentiels d'activités ou de métiers ;
- La construction des référentiels de compétences et des référentiels de formation ;
- Le suivi et l'évaluation de dispositifs de formation.

3.3/ Méthode pédagogique.

A partir de l'analyse d'études de cas et des expériences des participants.

Durée souhaitable : 2 semaines.

3.4/ Intervenants.

Cadres du MAE et du MAAPAR (responsables de formation du CNEARC, de l'ENESAD, de l'ENFA, de CFPPA¹, délégués régionaux « Ingénierie des dispositifs de formation », enseignants-chercheurs), experts, participants à des projets de coopération internationale en matière de dispositifs de formation professionnelle et d'enseignement technique.

¹ Centres de Formation Professionnelle Pour Adultes.

|

|

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL
Proposition n°8 :
Organisation de sessions de formation pour les personnels de la DGER

1/ LE CONTEXTE.

Depuis 1997, le ministère de l'Agriculture a mis en place une session de formation en ingénierie de formation pour ses personnels enseignants dans le cadre de son programme de formation professionnelle continue FORMINFO. Cette session a d'abord été organisée par l'ENGREF¹ (1997 et 1998), puis par l'ENFA² (à partir de 1999).

Les objectifs de départ étaient de préparer les personnels de la DGER impliqués dans des actions de coopération internationale à :

- Analyser les évolutions des postes professionnels dans les pays en développement en prenant l'exemple de l'Afrique francophone ;
- Analyser l'articulation formation / emploi ;
- Présenter des démarches d'ingénierie de formation pour les pays en développement.

Cette session de formation s'est ouverte aux préoccupations des autres zones géographiques (Maghreb, Amérique latine, PECO...). Enfin, à partir de 1999, elle s'est intégrée dans un cycle de sessions de formation plus ambitieux « **d'ingénierie de la coopération internationale** », coordonné par Agropolis et assuré par le CNEARC³, l'ENESAD⁴ et l'ENFA.

Ce cycle a pour finalité de renforcer la **professionnalisation** des personnels amenés, dans le cadre des projets d'établissements et/ou régionaux, à mener, à l'international, des actions d'expertise, d'appui et d'évaluation pour la création et la rénovation de dispositifs de formation répondants aux besoins du développement rural. Il contribue ainsi à développer, au sein de l'enseignement agricole, une compétence collective, une culture et une éthique communes, et à susciter de nouveaux partenariats porteurs d'actions nouvelles.

Ce cycle est aujourd'hui animé et coordonné par le Pôle national de coopération internationale, à la demande des établissements qui assurent les modules de formation, le CEZ⁵ de Rambouillet, le CNEARC, l'ENESAD et l'ENFA. Ce cycle comprendra six sessions en 2003 :

- 1 Connaissance des institutions internationales de coopération ;
- 2 Construction et gestion de projets internationaux de formation professionnelle ;
- 3 Initiation aux démarches d'ingénierie des dispositifs de formation ;
- 4 Organiser la réponse à un appel d'offre ;

¹ Ecole Nationale du Génie Rural, des Eaux et des Forêts.

² Ecole Nationale de Formation Agronomique.

³ Centre National d'Etudes Agronomiques des régions Chaudes.

⁴ Ecole Nationale d'Enseignement Supérieur Agronomique de Dijon.

⁵ Centre d'Enseignement Zootechnique.

- 5 Comment associer les acteurs d'un territoire aux actions de coopération internationale ?
- 6 Evaluation des interventions de coopération à l'international concernant la formation professionnelle en milieu rural.

En fonction de leurs acquis, leurs expériences et des besoins de leurs établissements, les formateurs de la DGER peuvent suivre une ou plusieurs sessions du cycle.

Le cycle « *Ingénierie de la coopération internationale* » est reconduit chaque année, avec un nombre moyen de 12 à 15 participants par session. La session « *Ingénierie des dispositifs de formation* » a été organisée 5 fois et a permis la formation d'une soixantaine de personnes au sein de la DGER.

Depuis deux ans, on constate que certains établissements (notamment des CFPPA) fournissent un effort particulier en inscrivant une même personne à plusieurs des sessions de l'année. Cet effort est très directement lié à la volonté de l'établissement de développer des activités d'ingénierie de dispositifs de formation dans le cadre du projet d'établissement.

2/ LES ORIENTATIONS.

Les attentes des personnels s'organisent autour de 3 grands types d'objectifs¹ :

- La connaissance du contexte de la coopération internationale (les politiques, les enjeux, les acteurs, les programmes, les procédures...);
- La maîtrise de la méthodologie de projet en coopération internationale (la conception du projet, son montage, sa conduite...);
- Le développement de capacités d'expertise.

Pour que se développe cette capacité d'expertise en ingénierie des dispositifs de formation, il n'est ni possible, ni souhaitable, de s'appuyer seulement sur les compétences d'individus particuliers et la formation doit être un des moyens de participer à la professionnalisation des personnels du MAAPAR par :

1. **L'élaboration de ce corpus commun de connaissances** (contexte de la coopération, méthodologie de projet et les différents éléments du champ de l'ingénierie des dispositifs de formation);
2. **S'appuyant sur l'analyse d'expériences** conduites par des établissements d'enseignement, mais aussi par d'autres organismes publics ou privés, comme d'organismes étrangers;
3. **Dans une vision éthique partagée par les différents intervenants** et l'émergence de règles professionnelles communes pour orienter des pratiques d'intervention;
4. **Et la création ou l'extension, de réseaux de relations** institutionnelles et individuelles mobilisables par les différents participants permettant de répondre avec plus d'efficacité et de pertinence aux projets internationaux.

3/ LES PROPOSITIONS.

Si le cycle actuel de formation répond à ces grandes orientations, des propositions d'amélioration peuvent être faites à quatre niveaux : publics, contenus, organisation, méthodes de formation.

3.1/ Les publics.

Cette formation devrait s'adresser à **toutes les personnes prenant une responsabilité dans l'exercice de la mission de coopération internationale** (correspondant d'établissement, chargé de coopération au niveau régional, responsables de réseaux géographiques, personnel du BCI...).

¹ DELACROIX.M, D'HONDT.H. « *Rapport final. Etude des besoins en formation à la coopération internationale* ». MAAPAR / DGER. Août 2002.

La participation au dispositif de formation devrait être obligatoire, dans le cadre de **l'accompagnement à la prise de fonction**, selon un parcours personnalisé construit sur la base du profil de compétences.

3.2/ Les contenus de formation.

Les différentes sessions de formation devraient intégrer davantage les préoccupations suivantes :

- **L'économie de l'éducation** : gestion prévisionnelle de projets pour assurer la durabilité des dispositifs de formation, identification de ratios économiques de base, élaboration de budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, élaboration d'hypothèses permettant une analyse coût / efficacité.
- **L'évaluation de projet** : objectifs, différentes formes de l'évaluation, outils d'évaluation, analyse de cas.
- **Le travail dans l'interculturel** : la place, le rôle, les postures, de l'expert dans la conduite d'un projet de coopération.
- **Les langues vivantes** : conforter les connaissances linguistiques en anglais, espagnol en priorité, mais aussi portugais ou allemand, dans le domaine technique de la formation.

3.3/ L'organisation de la formation.

Cette formation pourrait être **articulée avec le dispositif « TUTOFOP »** du MAAPAR permettant d'individualiser les parcours de formation.

TUTOFOP est un dispositif permanent de formation ouverte et à distance mobilisant les TIC pour actualiser les compétences des personnels des CFPPA. Ce dispositif est basé sur l'élaboration collective d'un outil commun, un référentiel de compétences, alimenté par les formateurs de CFPPA, cartographiant et décrivant l'ensemble des compétences exigées pour la création, le fonctionnement, l'animation, l'intervention, l'évaluation de dispositifs comme de sessions de formation. Chaque formateur peut alors se positionner par rapport à l'ensemble des références, identifier les compétences qu'il maîtrise ou non, celles qu'il doit acquérir, compléter, et définir ainsi son « profil de compétences ». Ce dispositif débouche sur l'élaboration de parcours de professionnalisation individualisés.

Il conviendrait donc de compléter le dispositif TUTOFOP avec **la liste des compétences jugées nécessaires pour participer à la création ou la rénovation de dispositifs de formation à l'international**. Si une large partie de ces compétences est commune avec celles qui sont exigées pour une intervention sur le territoire national, d'autres sont spécifiques à l'activité à l'international et devraient être ajoutées dans la base de référence TUTOFOP¹.

Enfin, pour compléter le dispositif national, des sessions locales de formation devraient pouvoir être organisées pour des équipes de formateurs, à la demande des établissements ou des régions. Ces sessions locales seraient mises en place en s'appuyant sur un réseau de formateurs reconnus pour leurs compétences dans ce domaine (établissements d'enseignement technique, supérieur, CFPPA, DRIF²...).

Les items de TUTOFOP, élaborés sur la base d'une enquête approfondie, devraient également aider à la constitution des éléments de la base de donnée d'experts.

3.4/ Les méthodes de formation.

Enfin, le cycle de formation pourrait **évoluer dans ses modalités pédagogiques, de manière à être moins une série de sessions de formation mais davantage une formation action personnalisée**. Cette formation actions devrait s'appuyer sur les activités internationales des personnels avec notamment la rédaction d'un mémoire d'étude.

¹ Cf. articles d'analyse sur les compétences en IDF (A.JAZE et A.MARAGNANI, document n°2, p 51 et 74).

² Délégués Régionaux Ingénierie de Formation des services décentralisés du MAAPAR.

Le pôle national de coopération internationale serait chargé de la mise en œuvre de ces orientations, selon les termes de la circulaire DGER/FOPDAC¹, en étroite relation avec les EPN, le CNEARC, l'ENFA et l'ENESAD et le bureau FORMINFO de la DGER.

¹ MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PECHE. DGER / FOPDAC. « *Orientations et actions prioritaires pour la mission de coopération internationale de l'enseignement agricole* ». Circulaire N° C 2001-2008. 26 juin 2001.

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Proposition n°9 :

Création d'une base de données des actions de coopération internationale des établissements de la DGER

1/ LE CONTEXTE.

L'étude « *Bilan et perspectives des actions d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international* »¹ avait signalé :

- L'importance de la **circulation de l'information** dans la construction de la professionnalisation collective des interventions d'ingénierie à l'international (connaissances des interventions, diffusion des acquis, des pratiques, des concepts, des méthodes...);
- Le **déficit d'information** comme facteur limitant au développement des actions d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international.

Elle préconisait un certain nombre d'actions dont la création d'une banque de données des compétences individuelles présentes dans nos établissements dans le cadre du fichier Res'Expert² et une **base de données sur les actions internationales conduites par les établissements**.

« *L'état des lieux de la mission de coopération internationale* »³ soulignait également, parmi les faiblesses des actions internationales des établissements d'enseignement agricole, **l'absence de coordination** des actions entre établissements intervenant dans un même pays ou sur un même sujet nécessitant « *la création d'une base de données des actions, des animateurs et des établissements, le développement des informations diffusées par l'intermédiaire du serveur (circulaires, notes de services, études, rapports, actes...)* » et l'actualisation régulière des données du serveur pour en faire un « *outil général d'information et de capitalisation d'actions et de documents sur une bibliothèque virtuelle* ».

Le montage de projets d'intervention à l'international demande beaucoup de temps ainsi que des compétences appropriées : connaissance des règlements, des procédures, des sources de financement, identification de partenaires français et étrangers, contacts, rédaction de dossiers... exigeant d'utiliser au maximum les acquis des expériences passées. L'élaboration d'une base de données des actions internationales des établissements est une **nécessité pour que la compétence française puisse être présente à l'international** mais aussi pour éviter les doublons ou les concurrences entre établissements.

Aujourd'hui, nous disposons d'outils disparates et incomplets pour connaître les actions internationales des établissements du service public d'enseignement agricole.

¹ MARAGNANI.A, RANGHEART.MS, TEISSET.JL. « *Bilan et perspectives des activités d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international* ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / DGER / FOPDAC. Janvier 1999.

² Cf. Proposition de création d'un réseau d'expertise.

³ Inspection de l'enseignement agricole. « *Etat des lieux de la mission de coopération internationale* ». Ministère de l'Agriculture et de la Pêche / DGER. Novembre 2001.

1.1/ La base de données « Prairie ».

La base de données « PRAIRIE » du serveur de la DGER¹ a pour objectif de rendre compte des activités des établissements en matière de développement agricole, d'animation rurale et de coopération internationale qui correspondent à 3 des 5 missions confiées par la loi à l'enseignement agricole. Ces actions sont conduites dans le cadre des orientations nationales et des priorités régionales. Les équipes pédagogiques des établissements font des propositions d'action qui doivent être en cohérence avec le projet d'établissement et en partenariat avec des structures ou acteurs locaux. Sur la base de celles-ci, le service régional élabore son programme régional d'actions incitatives, comportant les actions jugées prioritaires et/ou en adéquation avec ses orientations, et pour lesquelles il apporte un soutien financier sur crédits déconcentrés.

Ce sont les propositions d'actions des établissements, financées ou non, qui sont recensées dans la base « Prairie »

L'interrogation de la base se fait en entrant par le thème « *Coopération internationale* ». Au 16/10/2002, **la base recense 557 fiches actions** dans ce domaine. Il est possible d'interroger la base par année. Sur les sept dernières années, les fiches actions en coopération internationale se répartissent ainsi² :

1996/97	1997/98	1998/99	1999/2000	2000/01	2001/02	2002/03
12	19	43	124	137	130	42

Elle peut être interrogée par types d'actions : éducation au développement, accueil et envois à l'étranger d'apprenants, accueil et envois à l'étranger de formateurs, **ingénierie de formation**.

Enfin, il est également possible de faire une recherche par des mots clefs.

L'utilisation de « Prairie » pour identifier des actions internationales conduites par les établissements pose les problèmes suivants :

1. Seules sont recensées les actions de coopération internationale des établissements d'enseignement technique agricole publics ayant déposé une demande de **financement dans les programmes d'actions incitatives**. L'écart avec l'ensemble des actions est important puisque l'enquête de la DGER de 1999 avait identifié cette année là **549 actions**³ dans les établissements publics (124 dans PRAIRIE). Les actions des CFPPA y sont rarissimes, celles des établissements techniques privés, ainsi que celles des établissements d'enseignement supérieur publics et privés bien sûr absentes, limitant ainsi beaucoup le champ d'information.
2. **Les fiches actions sont très inégales dans leurs contenus**. Les rubriques « *Résumé* » et « *Déroulement de l'action* » ne sont pas homogènes et permettent parfois difficilement d'identifier les objectifs comme le contenu de l'action.
3. Il est **difficile d'apprécier l'action dans la durée**, d'autant que les demandes de financements semblent servir assez souvent à des missions d'identification de projet et de recherche de partenaires.

1.2/ Le serveur d'Agropolis.

Le serveur d'Agropolis dispose d'une bibliothèque « virtuelle » en ingénierie des dispositifs de formation⁴. Cette bibliothèque comprend **58 documents** se répartissant ainsi :

- Les actes des trois dernières journées d'études (1999, 2000 et 2001) ;
- Les textes des grandes conférences données dans ce cadre (6) ;

¹ <http://www.educagri.fr/prairie/consult/resact.cfm>

² La base venant d'être réorganisée (14/10/2002), les données d'avant 1999 ne sont pas significatives car une partie seulement des informations a pu être sauvegardée.

³ Avec un taux de réponse de 87%. Rapport de l'Observatoire National de l'Enseignement Agricole. 2001.

⁴ <http://agropolis.fr/formation/biblio> .

- Des articles (25, issus des contributions des participants aux journées d'études, du n°3 d'« Agridoc » de juin 2002, de PROSPEA...) ; D
- Des études de cas (20 issues des contributions des participants aux journées d'études) ;
- Des études générales (4).

Cette bibliothèque permet d'identifier près d'une **vingtaine de projets d'ingénierie qui y sont décrits**. Elle est très régulièrement consultée et est une des rubriques du serveur d'Agropolis sur laquelle les téléchargements sont les plus nombreux¹.

Toutefois, le serveur d'Agropolis ne présente que des actions pour lesquelles des contributions écrites ont été **volontairement transmises lors de la préparation des journées d'études**. La présentation des actions est hétérogène et parfois trop courte pour bien identifier les projets, leurs objectifs, leurs contenus, leur démarche, leurs résultats.

1.3/ Les études, annuaires et conférences...

D'autres actions se sont efforcées de recenser les activités internationales des établissements. On peut citer notamment :

- **L'étude « Bilan et perspectives des activités d'ingénierie des dispositifs de formation à l'international »** avait cherché à identifier les activités d'ingénierie. Les enquêtes réalisées dans les établissements publics d'enseignement agricole avaient permis de **recenser plus d'une centaine d'actions** (dont 65 dans les établissements d'enseignement technique et de formation professionnelle et 41 dans les établissements d'enseignement supérieur). Mais cette enquête a aujourd'hui plus de 4 ans !
- **L'annuaire des relations internationales de la sous-direction de l'enseignement supérieur**² a recensé, par pays, l'ensemble des actions internationales des établissements d'enseignement supérieur (400) en précisant le titre de l'action, et les coordonnées du responsable de l'action. Toutefois, comme pour l'étude précédente, les intitulés d'action ne permettent pas toujours d'identifier le contenu des actions et cet annuaire ne semble pas pouvoir être mis à jour régulièrement.
- Le serveur de la DGER possède **plusieurs conférences ouvertes au personnel de l'enseignement agricole public**, sur inscription préalable : « *Coopération internationale* », « *Grande Europe* », « *Conférence Nord Sud* », « *Réseau éducation au développement* » ainsi que pour les réseaux géographiques. Ces conférences sont un très actif lieu d'échange d'informations notamment à l'occasion du montage de projets. Toutefois, la participation à ces conférences reste limitée à un nombre très restreint de personnes³ : chargés de coopération internationale des SFRD, responsables de réseaux géographiques, correspondants coopération internationale des établissements quand ils existent... Elles ne s'adressent ni aux établissements d'enseignement supérieur, ni aux établissements privés.

2/ LES ORIENTATIONS.

Ces différents outils ont certes l'immense mérite d'exister. De plus, ils ont demandé un travail de création et d'identification de l'information très important. **Ils sont toutefois émiettés, hétérogènes, pas nécessairement mis à jour ni accessibles à tous.**

L'absence d'un outil d'information fiable consacre une formidable perte d'énergie, alors que le montage de projets implique une recherche préalable d'informations sur des expériences antérieures, sur l'identification de partenaires potentiels, sur le transfert de compétences, dans des temps généralement courts en regard des dates de dépôt des dossiers.

Il ne s'agit certes pas de tomber dans l'illusion que l'on pourrait recenser, standardiser et communiquer instantanément toute l'information grâce aux nouvelles technologies, pas plus qu'il ne

¹ 37 téléchargements des seuls actes des journées d'études 1999 au cours du mois de septembre 2002.

² Ministère de l'Agriculture et de la Pêche. S/D de l'enseignement supérieur. « *Annuaire Relations internationales. Liste des correspondants* ». 4 juillet 2001.

³ Le rapport sur l'« *Etat des lieux de la mission de coopération internationale* » soulignait que 70 à 90 personnes sont inscrites pour chacune des 4 principales conférences, mais avec les inscriptions multiples, celles-ci s'adressent à 150 / 180 personnes seulement.

s'agit d'ajouter un outil informatique supplémentaire nécessitant l'achat et la maîtrise de nouveaux logiciels et la conduite d'enquêtes lourdes. Il faut au contraire **imaginer un outil d'information simple, facilement accessible**, donnant les informations minimales permettant d'identifier des projets passés ou en cours, les établissements responsables et les personnes ressources susceptibles de transmettre les informations sur les projets.

3/ LES PROPOSITIONS.

Une extension de « PRAIRIE » pourrait être cet outil susceptible de simplifier les recherches, permettre les échanges d'information, la capitalisation d'expériences et éviter ainsi de réinventer ce que d'autres ont déjà fait alors que les moyens pour conduire la mission de coopération internationale sont limités. Elle permettrait de compléter utilement la base de données d'experts.

La base de données existe, elle est facilement consultable par tous, elle est simple d'utilisation et recense les informations clefs qui sont présentées en fiches actions comprenant les rubriques suivantes :

Etablissement	TITRE DE L'ACTION
Nom du responsable de l'action	Résumé
Année d'enregistrement	
Action validée	Déroulement de l'action
Action réalisée	
Responsable de l'action	Acteurs - Formateurs et enseignants
Thématique	Acteurs – groupes et classes
Année scolaire	Acteurs - Partenaires

Pour améliorer la qualité des informations de ces fiches actions, il conviendrait de :

1. Homogénéiser le contenu des fiches actions en **définissant les objectifs de chaque rubrique** (notamment le résumé et le déroulement de l'action) ainsi que le nombre de mots maximum ;
2. **Elargir le champ de référence** en incluant les actions de coopération internationale conduites hors financements régionaux, des établissements techniques, de formation professionnelle et d'enseignement supérieur agronomique, publics et privés.

Compte tenu de l'ampleur des actions internationales conduites par les établissements, **le référencement dans la base pourrait se faire sur un système d'inscription libre** dans lequel chaque établissement saisit ses propres fiches actions.

Une relance auprès des établissements ainsi que la validation des contenus, pourraient être faits, soit par les correspondants régionaux « coopération internationale » pour les établissements publics d'enseignement technique, soit par les instances nationales (pôle national de coopération internationale et S/D de l'enseignement supérieur) pour les établissements publics d'enseignement supérieur, et les fédérations nationales des établissements privés si elles souhaitent s'associer à la base de données (CNEAP, FESIA, UNMFREO, UNREP).

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Proposition n°10 :

Renforcement des capacités d'expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation

1/ LES ORIENTATIONS.

Sur la base de l'analyse des évolutions des systèmes agraires et des métiers d'accompagnement du développement agricole et rural il s'agit, pour des experts nationaux, de proposer des dispositifs de formation adaptés, préparant le plus grand nombre des acteurs du milieu rural aux évolutions des activités, et ceci à des coûts économiques maîtrisés.

Par la richesse et la diversité de leurs expériences, les personnels du système de formation agricole français constituent un formidable potentiel d'intervention internationale en matière d'ingénierie des dispositifs de formation.

Si cette expertise française, issue des établissements d'enseignement technique et supérieur, est susceptible de s'adapter rapidement à des analyses d'activités et des besoins de formation dans des cadres économiques et sociaux différents, **elle maîtrise mal le chiffrage des diverses hypothèses de dispositifs de formation dans un cadre financier extrêmement contraignant.**

Il semble nécessaire de remédier à cette carence en commençant par **construire des référentiels à partir de situations réelles analysées sur le terrain** tout en formant de manière concomitante des spécialistes dans cet aspect pointu de l'ingénierie des dispositifs de formation.

Ainsi, pourront progressivement se constituer :

- Des références chiffrées sur lesquelles s'appuyer pour concevoir les montages financiers nécessaires à la durabilité des dispositifs de formation sur la base de **ratios économiques simples**, assurant l'élaboration rapide de budgets prévisionnels d'investissement et de fonctionnement, et permettant de choisir parmi leurs hypothèses celles qui présenteraient le meilleur rapport coût / efficacité ;
- Une expertise qualifiée dans ce domaine et capable de se positionner sur le marché international de l'ingénierie des dispositifs de formation.

2/ LES ORIENTATIONS.

2.1/ Sur le cadrage thématique.

L'approche par l'économie de l'éducation adaptée au secteur agricole doit combiner deux niveaux d'analyse :

- **Macro-économique** : Il s'agit de **cerner la place du sous secteur éducatif agricole dans le budget national**, d'en faire une analyse comparative avec les autres enseignements au regard du poids du secteur agricole dans l'économie nationale. Cette approche est particulièrement importante dans la perspective de négociations au niveau des ministères concernés (plan et finances) pour mieux cerner les enjeux financiers, définir les

fondamentaux budgétaires et viser à augmenter les crédits octroyés pour les formations rurales.

- **Microéconomique** : Il s'agit d'être en mesure **d'apprécier les différents coûts afférents à l'investissement et au fonctionnement d'un dispositif éducatif et/ou de formation**. Ce travail doit permettre in fine d'établir le coût de formation d'un ingénieur, d'un technicien, d'un producteur agricole, etc... Il doit aussi permettre d'évaluer les coûts des différentes options institutionnelles et organisationnelles retenues. Cette approche doit également déboucher, en termes de projet, sur des critères de suivi des coûts de fonctionnement et d'investissement d'un dispositif, et d'évaluation en référence à d'autres dispositifs.

2.2/ Acquis.

Trois acquis importants existent :

1. Des publications dans le domaine de l'économie de l'éducation, notamment celles de l'Institut de recherche en économie de l'éducation (IREDU) de l'Université de Bourgogne à Dijon¹. La DGCID a également édité une étude en 2001 sur le thème « *Formation professionnelle et investissement productif* »².
2. Dans le cadre des différents programmes qu'ils conduisent, les services du MAE possèdent une riche information sur l'économie des dispositifs de formation qu'ils ont participé à mettre en place, soit dans le cadre de la formation formelle, soit dans le cadre de l'appui à des projets de développement en milieu rural.
3. Enfin, un premier travail d'étude a été réalisé, en 2001, par une stagiaire de l'Ecole Normale Supérieure (Aurélien VENOT) qui a pu, dans le cadre de son stage de 3^e année, sur financement du MAE et encadrement du MAAPAR et de la SOFITEX, décortiquer les coûts des formations organisées par la SOFITEX et d'autres structures au Burkina-Faso.

3/ LES PROPOSITIONS.

L'appui à des travaux de recherche, notamment dans le cadre de formations doctorales, serait une **manière pragmatique de construire progressivement les références** d'une expertise dans le domaine de l'économie de l'éducation dans le secteur rural.

Outre l'élargissement du référentiel dans ce domaine, l'encadrement de travaux de doctorants débouchera normalement sur la constitution d'un vivier d'experts juniors. Ces travaux d'études pourraient également être proposés à des étudiants de l'enseignement agricole, notamment à des ingénieurs du GREF.

Tous ces travaux devraient pouvoir être suivis par une structure pérenne de la DGER pour assurer leur capitalisation en vue de la construction ultérieure de la discipline et de l'expertise (ENESAD ?). Des articulations seront à construire avec le ministère des Affaires étrangères et les pôles universitaires et de recherche compétents dans ce domaine.

Dans un premier temps, des études pourraient être conduites sur des dispositifs de formation professionnelle continue notamment d'accompagnement de projets, de taille modeste, de pays d'Afrique francophone subsaharienne.

Les dispositifs de formation professionnelle continue étudiés pourraient concerner deux ou trois types de publics souvent présentés comme prioritaires dans les programmes des institutions nationales et internationales :

1. Les responsables d'organisations paysannes ;
2. Les femmes ;
3. Les vulgarisateurs et conseillers agricoles.

¹ Institut de Recherche en Economie de l'Education. Documents en grande partie consultables sur internet : <http://www.u-bourgogne.fr/IREDU/diffusion.htm>

² Cette étude a notamment identifié quatre conditions pour que les efforts consentis par le système de formation servent réellement les investissements productifs dans les pays de la ZSP : que le système de formation soit connecté à l'appareil productif qui investit, qu'il puisse réagir avec flexibilité aux besoins d'investissement, qu'il anticipe les investissements, qu'il apporte des solutions au financement de la formation.

Il conviendrait de pouvoir étudier tout à la fois :

- Les projets de budget chiffrés et leurs méthodes de chiffrage avant la réalisation du projet ;
- Les réalisations effectives à l'issue du projet ;
- L'écart entre prévisions et réalisations et leurs causes.

Cette étude qui pourrait être conduite sur la base de documents de référence de projets soutenus par la coopération française et devrait être complétée, pour quelques-uns d'entre eux, par une enquête de terrain pour étudier les réalisations et les avis des acteurs locaux.

L'investissement financier sera limité : il consistera principalement en des moyens pour assurer la réalisation des stages dans de bonnes conditions (indemnités, frais de déplacements, prise en charge partielle de l'encadrement scientifique).

|

|

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Bilan financier au 14/11/2002

RUBRIQUE	CREDIT <i>Subvention</i>	DEPENSE			Observations
		Réalisées	A réaliser	Total	
<u>1) Déplacements</u>	18 294				Le solde au 14/11 a permis de couvrir les frais de la réunion du 15/11/2002 (dépenses en cours)
Réunions		16 766,82	2 719	18 294	
Solde 1 / Réalisé	(2 719)	-	-	-	
<u>2) Consultants</u>	3 659				Cf conventions CNEARC-INSTITU. (Règlement en fin de prestation)
21 – IRAM (Paris)		1 220		-	
22 – CFPPA (Carpentras)		610		-	
23 – CADIFA (Besançon)		1 219		-	
Solde 2 / Réalisé	(3 659 €)	1 830		3 659	
<u>3) Services</u>	1 372 €				
31 – Frappe, repro, doc.	610 €	610 ¹	-	610	
32 – Communication doc.	457 €	370 ²	87	457	
33 – Achat doc	305 €	177	128	305	
Solde 3 / Réalisé	(128 €)				
<u>4) Frais de gestion</u>	4 116 €	3 773	343	4 116	
Solde 4 / Réalisé	(343 €)				Forfait
TOTAL Crédit	27 441 €	-	-	-	
TOTAL Réalisé	-	20 505 €	-	-	
TOTAL A réaliser	-	-	6 936 €	-	
TOTAL Solde	(6 936 €)	-	-	-	

Les frais de déplacement du 15/11/2002 sont actuellement en cours de paiement.

Le CNEARC, signataire de la convention, fera parvenir le décompte précis de toutes les dépenses dès que pourront être soldées les dernières dépenses de déplacement.

¹ Facture (A Production) n° AP5 du 30/04/02

² Facture (A Production) n° AP6 du 30/04/02

|

|

GROUPE DE TRAVAIL MAE / MAAPAR
INGENIERIE DES DISPOSITIFS DE FORMATION A L'INTERNATIONAL

Dates des réunions du groupe de travail

- 24/05/2000. Mise en place du groupe de travail. Paris. MAP/DGER.
- 14/09/2000. Réunion du groupe de travail. Paris. MAE.
- 25/01/2001. Réunion du groupe de travail. Paris. MAE.
- 21/03/2001. Réunion du groupe de travail. Paris. MAE.
- 23/04/2001. Réunion du groupe de travail. Paris. MAP.
- 16/05/2001. Réunion du groupe de travail. Paris.
- 15/10/2001. Réunion du groupe de travail. Paris. MAP/DGER.
- 23/11/2001. Réunion du sous-groupe 2. Paris. MAP.
- 29 et 30/01/2002. Réunion du sous-groupe 2. Agropolis.
- 12/03/2002. Réunion du groupe de travail. Paris. MAP.
- 29 et 30/04/2002. Réunion du sous-groupe 2. Agropolis.
- 30/05/2002. Réunion du groupe de travail. Paris. MAE.
- 04/07/2002. Information sur travaux du groupe. Paris. MAE.
- 01 et 02/10/2002. Réunion du sous-groupe 2. Agropolis.
- 14/11/2002. Réunion du sous-groupe 2. ENFA.
- 15/11/2002. Réunion du groupe de travail. Paris.